



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Edition 2017



SANOFI

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2017

SOMMAIRE

1	COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS	2
	BILANS CONSOLIDÉS — ACTIF	2
	BILANS CONSOLIDÉS — PASSIF ET CAPITAUX PROPRES.....	3
	COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	4
	ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL	5
	TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	6
	TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	8
	NOTES ANNEXES – SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017	10
	A/ Bases de préparation des comptes semestriels et principes comptables	10
	B/ Éléments significatifs du premier semestre 2017	14
	C/ Événements postérieurs au 30 juin 2017	37
2	RAPPORT SEMESTRIEL D’ACTIVITÉ	38
	A/ Événements marquants du premier semestre 2017	38
	B/ Événements postérieurs au 30 juin 2017.....	41
	C/ Comptes consolidés du premier semestre 2017	42
	D/ Facteurs de risques et transactions entre parties liées	64
	E/ Perspectives.....	64
	F/ Annexe – Définition des données financières	65
	G/ Annexe – Portefeuille de recherche & développement	68
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	70
4	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	71

Les comptes semestriels consolidés condensés ne sont pas audités mais ont fait l’objet d’un examen limité par les commissaires aux comptes selon les normes d’exercice professionnel applicables en France.

1 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

BILANS CONSOLIDÉS — ACTIF

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2017	31 décembre 2016
Immobilisations corporelles	B.2.	9 633	10 019
Écarts d'acquisition	B.3.	40 964	40 287
Autres actifs incorporels	B.3.	13 849	10 879
Participations dans des sociétés mises en équivalence	B.5.	2 841	2 890
Autres actifs non courants	B.6.	2 928	2 820
Impôts différés actifs		4 556	4 669
Actif non courant		74 771	71 564
Stocks		7 246	6 892
Clients et comptes rattachés	B.7.	6 857	7 311
Autres actifs courants		2 091	2 211
Trésorerie et équivalents de trésorerie	B.9.	10 877	10 273
Actif courant		27 071	26 687
Actifs destinés à être cédés ou échangés	B.21.	28	6 421
TOTAL DE L'ACTIF		101 870	104 672

Les notes jointes en pages 10 à 37 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

BILANS CONSOLIDÉS — PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2017	31 décembre 2016
Capitaux propres - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi		57 631	57 554
Capitaux propres - Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants		161	170
Total des capitaux propres	B.8.	57 792	57 724
Emprunts à long terme - partie à plus d'un an	B.9.	15 186	16 815
Passifs non courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	B.11.	1 287	1 378
Provisions et autres passifs non courants	B.12.	8 412	8 834
Impôts différés passifs		2 128	2 292
Passif non courant		27 013	29 319
Fournisseurs et comptes rattachés		4 303	4 297
Autres passifs courants		9 277	10 175
Passifs courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	B.11.	234	198
Emprunts à court terme et part à court terme de la dette à long terme	B.9.	3 241	1 764
Passif courant		17 055	16 434
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés	B.21.	10	1 195
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		101 870	104 672

Les notes jointes en pages 10 à 37 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2017 (6 mois) ^(a)	Au 30 juin 2016 (6 mois) ^(a)	Au 31 décembre 2016 (12 mois) ^(a)
Chiffre d'affaires	B.20.4.	17 311	15 926	33 821
Autres revenus		519	310	887
Coûts des ventes		(5 670)	(4 970)	(10 702)
Marge brute		12 160	11 266	24 006
Frais de recherche et développement		(2 667)	(2 514)	(5 172)
Frais commerciaux et généraux		(5 046)	(4 609)	(9 486)
Autres produits d'exploitation	B.15.	173	265	355
Autres charges d'exploitation	B.15.	(71)	(195)	(482)
Amortissements des incorporels	B.3.	(990)	(877)	(1 692)
Dépréciations des incorporels	B.4.	(12)	(52)	(192)
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	B.6- B.11.	(100)	(67)	(135)
Coûts de restructuration et assimilés	B.16.	(364)	(627)	(879)
Autres gains et pertes, litiges	B.17.	(7)	—	211
Résultat opérationnel		3 076	2 590	6 534
Charges financières	B.18.	(218)	(241)	(924)
Produits financiers	B.18.	95	50	68
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence		2 953	2 399	5 678
Charges d'impôts	B.19.	(610)	(497)	(1 326)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		38	98	134
Résultat net de l'ensemble consolidé hors activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée		2 381	2 000	4 486
Résultat net de l'activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée	B.21.	4 421	286	314
Résultat net de l'ensemble consolidé		6 802	2 286	4 800
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants		64	41	91
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi		6 738	2 245	4 709
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	B.8.7.	1 260,3	1 287,6	1 286,6
Nombre moyen d'actions après dilution (en millions)	B.8.7.	1 270,6	1 296,6	1 296,0
- Résultat de base par action (en euros)		5,35	1,74	3,66
- Résultat de base par action (en euros) hors activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée		1,84	1,52	3,42
- Résultat dilué par action (en euros)		5,30	1,73	3,63
- Résultat dilué par action (en euros) hors activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée		1,82	1,51	3,39

(a) Les résultats de l'activité Santé animale ainsi que le gain réalisé sur sa cession sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (voir note B.21.)

Les notes jointes en pages 10 à 37 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2017 (6 mois)	Au 30 juin 2016 (6 mois)	Au 31 décembre 2016 (12 mois)
Résultat net de l'ensemble consolidé		6 802	2 286	4 800
<i>Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi</i>		6 738	2 245	4 709
<i>Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants</i>		64	41	91
Autres éléments du résultat global :				
· Gains et (pertes) actuariels	B.8.8.	282	(924)	(106)
· Effet d'impôts	B.8.8.	(60)	253	(22)
Sous-total des éléments ne faisant pas ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat (a)		222	(671)	(128)
· Actifs financiers disponibles à la vente		325	(422)	(105)
· Couvertures de flux de trésorerie		(28)	—	31
· Écarts de conversion	B.8.8.	(2 011)	(37)	1 090
· Effet d'impôts	B.8.8.	(51)	83	40
Sous-total des éléments faisant ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat (b)		(1 765)	(376)	1 056
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôts (a+b)		(1 543)	(1 047)	928
Résultat global de l'ensemble consolidé		5 259	1 239	5 728
<i>Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi</i>		5 203	1 203	5 634
<i>Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants</i>		56	36	94

Les notes jointes en pages 10 à 37 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital	Primes, réserves et résultats accumulés	Actions propres	Stock-options et autres paiements en actions	Autres éléments du résultat global ^(a)	Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	Intérêts Non Contrôlants	Total des capitaux propres
Soldes au 1^{er} janvier 2016	2 611	52 010	(298)	2 814	912	58 049	161	58 210
Autres éléments du résultat global au titre de la période	—	(671)	—	—	(371)	(1 042)	(5)	(1 047)
Résultat de la période	—	2 245	—	—	—	2 245	41	2 286
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période	—	1 574	—	—	(371)	1 203	36	1 239
Paiement du dividende au titre de l'exercice 2015 (2,93 euros par action)	—	(3 759)	—	—	—	(3 759)	—	(3 759)
Paiement de dividendes aux intérêts non contrôlants	—	—	—	—	—	—	(54)	(54)
Programme de rachat d'actions ^(b)	—	—	(1 402)	—	—	(1 402)	—	(1 402)
Réduction de capital ^(b)	(45)	(1 655)	1 700	—	—	—	—	—
Plans de paiements en actions :								
· Levée d'options	1	16	—	—	—	17	—	17
· Émission d'actions gratuites	7	(7)	—	—	—	—	—	—
· Produits de cession d'actions propres liés aux options d'achat	—	—	—	—	—	—	—	—
· Valeur des services obtenus des salariés	—	—	—	117	—	117	—	117
· Effet d'impôts lié à la levée d'options	—	—	—	(14)	—	(14)	—	(14)
Variation des intérêts non contrôlants sans perte de contrôle	—	(21)	—	—	—	(21)	14	(7)
Soldes au 30 juin 2016	2 574	48 158	—	2 917	541	54 190	157	54 347
Autres éléments du résultat global au titre de la période	—	544	—	—	1 423	1 967	8	1 975
Résultat de la période	—	2 464	—	—	—	2 464	50	2 514
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période	—	3 008	—	—	1 423	4 431	58	4 489
Paiement de dividendes aux intérêts non contrôlants	—	—	—	—	—	—	(56)	(56)
Programme de rachat d'actions ^(b)	—	—	(1 503)	—	—	(1 503)	—	(1 503)
Plans de paiements en actions :								
· Levée d'options	6	196	—	—	—	202	—	202
· Augmentation de capital réservée aux salariés	4	96	—	—	—	100	—	100
· Valeur des services obtenus des salariés	—	—	—	110	—	110	—	110
· Effet d'impôts lié à la levée	—	—	—	5	—	5	—	5
Variation des intérêts non contrôlants sans perte de contrôle	—	19	—	—	—	19	13	32
Variation des intérêts non contrôlants générée par une cession	—	—	—	—	—	—	(2)	(2)
Soldes au 31 décembre 2016	2 584	51 477	(1 503)	3 032	1 964	57 554	170	57 724

(en millions d'euros)	Capital	Primes, réserves et résultats accumulés	Actions propres	Stock-options et autres paiements en actions	Autres éléments du résultat global ^(a)	Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	Intérêts Non Contrôlants	Total des capitaux propres
Soldes au 31 décembre 2016	2 584	51 477	(1 503)	3 032	1 964	57 554	170	57 724
Autres éléments du résultat global au titre de la période	—	222	—	—	(1 757)	(1 535)	(8)	(1 543)
Résultat de la période	—	6 738	—	—	—	6 738	64	6 802
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période	—	6 960	—	—	(1 757)	5 203	56	5 259
Paiement du dividende au titre de l'exercice 2016 (2,96 euros par action)	—	(3 710)	—	—	—	(3 710)	—	(3 710)
Paiement de dividendes aux intérêts non contrôlants	—	—	—	—	—	—	(55)	(55)
Programme de rachat d'actions ^(b)	—	—	(1 697)	—	—	(1 697)	—	(1 697)
Réduction de capital ^(b)	(73)	(2 709)	2 782	—	—	—	—	—
Plans de paiements en actions :								
· Levée d'options	3	96	—	—	—	99	—	99
· Émission d'actions gratuites	7	(7)	—	—	—	—	—	—
· Valeur des services obtenus des salariés	—	—	—	126	—	126	—	126
· Effet d'impôts lié à la levée d'options	—	—	—	13	—	13	—	13
Autres variations liées à l'émission d'actions gratuites ^(c)	—	16	—	—	—	16	—	16
Variation des intérêts non contrôlants sans perte de contrôle	—	27	—	—	—	27	(5)	22
Variation des intérêts non contrôlants générée par une cession	—	—	—	—	—	—	(5)	(5)
Soldes au 30 juin 2017	2 521	52 150	(418)	3 171	207	57 631	161	57 792

(a) Voir note B.8.8.

(b) Voir notes B.8.2. et B.8.3.

(c) Emission d'actions gratuites au bénéfice des anciens salariés de l'activité Santé animale postérieurement à la date de cession.

Les notes jointes en pages 10 à 37 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2017 (6 mois) ^(a)	Au 30 juin 2016 (6 mois) ^(a)	Au 31 décembre 2016 (12 mois) ^(a)
Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi		6 738	2 245	4 709
Résultat net issu de l'activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée		(4 421)	(286)	(314)
Part des Intérêts Non Contrôlants hors BMS ^(b)		21	(3)	5
Résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus		(9)	(57)	(83)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		1 762	1 572	3 301
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants nettes d'impôts ^(c)		(79)	(27)	(244)
Variation des impôts différés		(269)	(477)	(542)
Variation des provisions ^(d)		(204)	(107)	20
Coût des avantages accordés (stock-options et autres paiements en actions)		126	111	241
Impact de la consommation des stocks acquis réévalués à juste valeur		176	—	—
(Gains) et pertes latents		(9)	(122)	(83)
Marge brute d'autofinancement hors activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée		3 832	2 849	7 010
(Augmentation)/diminution des stocks		(502)	(514)	(323)
(Augmentation)/diminution des clients et comptes rattachés		150	103	168
Augmentation/(diminution) des fournisseurs et comptes rattachés		110	74	447
Variation des autres actifs courants, actifs financiers courants et autres passifs courants ^(e)		(1 034)	27	536
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles hors activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée^(f)		2 556	2 539	7 838
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de l'activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée		—	68	346
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	B.2. – B.3.	(998)	(1 200)	(2 083)
Acquisitions de titres consolidés, nettes de la trésorerie acquise ^{(g)/(i)}	B.1.	(381)	(345)	(426)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente		(105)	(123)	(208)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts ^(h)		440	264	209
Variation des prêts et autres actifs financiers		(18)	(10)	(3)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement hors activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée		(1 062)	(1 414)	(2 511)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement de l'activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée		—	(56)	(126)
Flux de trésorerie nets liés à l'opération d'échange de l'activité Santé animale contre l'activité Santé Grand Public de BI^(j)	B.1 – B.21.	4 349	—	—
Augmentation de capital Sanofi	B.8.1.	99	17	305
Dividendes versés :				
- aux Actionnaires de Sanofi		(3 710)	(3 759)	(3 759)
- aux intérêts non contrôlants (hors BMS) ^(b)		(11)	(9)	(21)
Transactions avec intérêts non contrôlants hors dividendes		(37)	—	(11)
Nouveaux emprunts à plus d'un an	B.9.1.	1	1 787	4 773
Remboursements d'emprunts à plus d'un an	B.9.1.	(7)	(2 582)	(2 576)
Variation nette des emprunts à moins d'un an		173	1 856	96
Acquisitions d'actions propres	B.8.2.	(1 700)	(1 404)	(2 908)
Cessions d'actions propres, nettes d'impôts		—	—	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement hors activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée		(5 192)	(4 094)	(4 101)

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2017 (6 mois) ^(a)	Au 30 juin 2016 (6 mois) ^(a)	Au 31 décembre 2016 (12 mois) ^(a)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement de l'activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée		—	(9)	111
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change		(47)	(103)	(101)
Variation nette de la trésorerie		604	(3 072)	1 125
Trésorerie à l'ouverture		10 273	9 148	9 148
Trésorerie à la clôture	B.9.	10 877	6 076	10 273

(a) En 2016, les flux de trésorerie de l'activité Santé animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. Sur le premier semestre 2017, l'ensemble des flux de trésorerie liés à l'opération d'échange de l'activité Santé animale contre l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim (BI) est décrit à la note (j) ci-dessous.

(b) Voir note C.2. aux états financiers au 31 décembre 2016.

(c) Y compris actifs financiers disponibles à la vente.

(d) Cette ligne inclut les contributions versées à des fonds de pension (voir note B.12.).

(e) Principalement liée à la diminution des dettes sociales et fiscales sur le premier semestre 2017.

(f) Dont :

- Impôts payés (hors activité Santé animale, voir note ⁽ⁱ⁾)	(1 324)	(1 180)	(2 096)
- Intérêts payés (hors flux sur instruments dérivés liés à la couverture de la dette)	(114)	(180)	(401)
- Intérêts reçus (hors flux sur instruments dérivés liés à la couverture de la dette)	30	28	56
- Dividendes reçus des sociétés non consolidés	14	3	9

(g) Cette ligne inclut les paiements relatifs à des compléments de prix compris dans le montant du passif valorisé et comptabilisé lors de l'acquisition de regroupement d'entreprises.

(h) Cette ligne inclut les produits de cession relatifs aux titres de sociétés consolidées et aux autres actifs financiers non courants.

(i) L'opération d'échange de l'activité Santé animale contre l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim (BI) ayant donné lieu essentiellement au paiement d'une soulte de 4 207 millions d'euros, l'ensemble des flux de trésorerie du premier semestre 2017 liés à cette opération a été présenté sur la ligne « **Flux de trésorerie nets liés à l'opération d'échange de l'activité Santé animale contre l'activité Santé Grand Public de BI** ».

(j) Au 30 juin 2017, cette ligne comprend le règlement d'une soulte en faveur de Sanofi pour un montant de 4 207 millions d'euros, ainsi que le remboursement des comptes intragroupe des entités Merial pour 967 millions d'euros, le paiement d'une partie de l'impôt sur la plus-value de cession à hauteur de 934 millions d'euros et la trésorerie des filiales acquises de BI. Le prix de cession global de l'activité Santé animale à BI s'élève à 10 320 millions d'euros (voir note B.21.) et le prix d'acquisition de l'activité Santé Grand Public de BI s'élève à 6 271 millions d'euros (voir note B.1.).

Les notes jointes en pages 10 à 37 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

NOTES ANNEXES – SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017

PREAMBULE

Sanofi et ses filiales (“Sanofi” ou “L’entreprise”) est un leader mondial de la santé qui recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients.

Sanofi est coté à Paris (Euronext : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Les comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2017 ont été examinés par le conseil d'administration de Sanofi, qui s'est réuni le 28 juillet 2017.

A/ Bases de préparation des comptes semestriels et principes comptables

A.1. RÉFÉRENTIEL IFRS

Les comptes semestriels consolidés sont établis et présentés de manière condensée conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire. Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2017 sont conformes au référentiel IFRS adopté par l'Union européenne et au référentiel publié par l'IASB. Les principes comptables appliqués pour le 30 juin 2017 sont identiques à ceux détaillés dans les notes aux comptes consolidés publiés au 31 décembre 2016.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne au 30 juin 2017 est disponible à la rubrique Interprétations et Normes IAS/IFRS, sur le site suivant :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standards-interpretations/index_fr.htm

A.2. UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'examen des états financiers. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles lors de la clôture des comptes, portent en particulier sur :

- les montants déduits des ventes au titre des retours attendus, ainsi qu'au titre des rétrocessions et des réductions de prix accordées ;
- la dépréciation des actifs corporels et incorporels et des participations dans les sociétés mises en équivalence ;
- la valorisation des écarts d'acquisition, des autres actifs incorporels acquis ainsi que leur durée de vie estimée ;
- la valorisation des compléments de prix à recevoir dans le cadre de cessions d'actifs ;
- le montant des engagements de retraite ;
- le montant des provisions pour restructuration, litiges, risques fiscaux et environnementaux ;
- le montant des impôts différés actifs résultant des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles ;
- la valorisation des paiements conditionnels ;
- l'utilisation à la clôture d'un taux pour la conversion des comptes libellés en devises et celle de filiales étrangères lorsque plusieurs cours de changes existent.

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

La Direction est également amenée à exercer son jugement pour évaluer si les critères de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, sont atteints, conduisant au classement comme détenu en vue de la vente ou de l'échange d'un actif non courant ou d'un groupe d'actifs et à la présentation de manière séparée d'une activité abandonnée. Ces appréciations sont revues dans le cadre de chaque arrêté au vu de l'évolution des faits et circonstances.

Par ailleurs, dans le cadre de l'information financière semestrielle et conformément à IAS 34, la charge d'impôts de Sanofi a été déterminée sur la base du taux effectif d'imposition estimé au titre de l'exercice. Ce taux est appliqué au résultat opérationnel des activités avant quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants, augmenté des produits financiers et diminué des charges financières. Le taux effectif d'imposition estimé au titre de l'exercice est déterminé sur la base des taux d'impôts qui seront applicables et des prévisions de résultat avant impôts des juridictions fiscales de Sanofi.

A.3. SAISONNALITÉ

Les activités de Sanofi ne présentent pas de variation saisonnière significative.

A.4. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En application d'IFRS 13, Evaluation à la juste valeur et IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir, les évaluations à la juste valeur doivent être classées selon une hiérarchie fondée sur les données utilisées pour évaluer la juste valeur de l'instrument qui comporte les niveaux suivants :

- niveau 1 : utilisation de cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ;
- niveau 2 : utilisation de cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables ou de techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ;
- niveau 3 : utilisation de techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

La juste valeur des principaux actifs et passifs financiers existant au bilan de Sanofi est déterminée selon les principes indiqués dans le tableau ci-dessous :

Note	Instrument Financier	Principe de valorisation	Niveau de la juste valeur	Technique d'évaluation	Principe de détermination de la juste valeur			
					Modèle de Valorisation	Cours de change	Données de marché	
							Taux d'intérêt	Volatilités
B.6.	Actifs financiers disponibles à la vente (titres de capitaux propres cotés)	Juste valeur	1	Valeur de marché	Cotation de marché		N/A	
B.6.	Actifs financiers disponibles à la vente (titres de dettes cotés)	Juste valeur	2	Approche par le revenu	Cotation de marché		N/A	
B.6	Actifs financiers disponibles à la vente (complément de prix à recevoir)	Juste valeur	3	Approche par le revenu	S'agissant des compléments de prix à recevoir relatifs à ces cessions, ils constituent, conformément à la norme IAS 39, des actifs financiers. La juste valeur de ces actifs est déterminée par révision du complément de prix à la date d'arrêté selon la méthode décrite dans la D7. des états financiers consolidés au 31 décembre 2016.			
B.6.	Prêts, avances et autres créances à long terme	Coût amorti	N/A	N/A	Le coût amorti des prêts, avances et autres créances à long terme ne présente pas à la date de clôture d'écart significatif par rapport à leur juste valeur.			
B.6.	Actifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur ^(a)	Juste valeur	1	Valeur de marché	Valeur liquidative	N/A		
B.10.	Contrats à terme sur les devises	Juste valeur	2	Approche par le revenu	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Mid Market Spot	< 1an : Mid Money Market > 1an : Mid Zero Coupon	N/A
B.10.	Swaps de taux d'intérêts	Juste valeur	2		Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Mid Market Spot	< 1an : Mid Money Market et futures de taux LIFFE > 1an : Mid Zero Coupon	N/A
B.10.	Cross-currency swaps	Juste valeur	2		Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Mid Market Spot	< 1an : Mid Money Market et futures de taux LIFFE > 1an : Mid Zero Coupon	N/A
B.9.	Parts d'OPCVM	Juste valeur	1	Valeur de marché	Valeur liquidative	N/A		
B.9.	Titres de créances négociables, billets de trésorerie, dépôts à vue et dépôts à terme	Coût amorti	N/A	N/A	S'agissant d'instruments de durée inférieure à 3 mois, le coût amorti constitue une approximation acceptable de la juste valeur indiquée dans les notes annexes aux comptes consolidés.			
B.9.	Dettes financières	Coût amorti ^(b)	N/A	N/A	S'agissant des dettes financières de durée inférieure à 3 mois, le coût amorti constitue une approximation acceptable de la juste valeur indiquée dans les notes annexes aux comptes consolidés. S'agissant des dettes financières de durée supérieure à 3 mois, la juste valeur indiquée dans les notes annexes aux comptes consolidés est déterminée soit par référence aux cotations à la date d'arrêté des comptes (pour les instruments cotés) soit par actualisation des flux futurs résiduels sur la base des données de marché observables à cette date (pour les instruments non cotés).			
B.11.	Passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants (CVR)	Juste valeur	1	Valeur de marché	Cours de marché		N/A	
B.11.	Passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants (hors CVR)	Juste valeur ^(c)	3	Approche par le revenu	S'agissant des contreparties éventuelles à payer sur les regroupements d'entreprises, ils constituent, conformément à la norme IAS 32, des passifs financiers. La juste valeur de ces passifs est déterminée par révision du complément de prix à la date d'arrêté selon la méthode décrite dans la note B.11.			

(a) Ces actifs sont adossés à des plans de rémunération différée accordés à certains salariés.

(b) Dans le cas des dettes financières qualifiées d'éléments couverts dans une relation de couverture de juste valeur, la valeur au bilan dans les comptes consolidés inclut la variation de juste valeur liée au(x) risque(s) couvert(s).

(c) Concernant les regroupements d'entreprises antérieurs à l'application d'IFRS 3 révisée, les contreparties éventuelles sont comptabilisées quand elles deviennent probables. Voir note B.3.1. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

A.5. CONSOLIDATION ET CONVERSION DES COMPTES DES FILIALES VÉNÉZUÉLIENNES

En 2017, Sanofi continue à consolider par intégration globale ses filiales au Venezuela, considérant que les critères de contrôle au regard de la norme IFRS 10, États financiers consolidés, restent satisfaits.

Depuis la réforme de février 2016, le système des changes vénézuélien comprend deux catégories :

- Une première catégorie pour les biens de première nécessité, à laquelle s'applique le taux DIPRO dont la parité fixe est de 10 bolivars par dollar US ;
- Une seconde catégorie, à laquelle s'applique le taux DICOM dont la parité dollar US / bolivar est flottante, qui s'établissait initialement à 206 bolivars pour un dollar US et qui s'élevait à environ 2 640 bolivars pour un dollar US au 30 juin 2017.

Compte tenu de cette modification du système des changes, de l'évolution de la situation économique et politique et de la raréfaction des disponibilités en dollar US au Venezuela, Sanofi a constaté une perte de change de 102 millions d'euros au cours du premier semestre 2016.

A.6. NOUVEAUX TEXTES IFRS APPLICABLES AU PLUS TOT À PARTIR DE 2018

L'analyse des impacts liés à la première application en 2018 des normes IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients, et IFRS 9, Instruments financiers, s'est poursuivie au cours du premier semestre 2017. Elle confirme que les impacts attendus sont mineurs.

L'analyse des informations nouvelles qui pourraient être à fournir dans les notes annexes du fait de ces nouvelles normes est toujours en cours. Par ailleurs, concernant IFRS 9, Sanofi n'a pas encore décidé s'il publierait ou non des chiffres comparatifs retraités. Si un tel retraitement était pratiqué, certaines dépréciations constatées sur les placements en actions pourraient être reclassées du résultat des périodes passées concernées vers les **Autres éléments du résultat global**.

Au cours du premier semestre 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, Contrats d'assurance, norme qui s'applique aux entités émettant des contrats d'assurance et de réassurance et qui ne concerne donc pas l'entreprise.

En juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, Incertitudes liées aux traitements des impôts sur le résultat, qui clarifie les modalités de reconnaissance et d'évaluation de l'impôt sur le résultat prévues par la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, dans le cas spécifique d'un traitement fiscal incertain. Cette interprétation, sous réserve de son adoption par l'Union européenne est applicable de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette interprétation n'a pas été appliquée par anticipation.

B/ Éléments significatifs du premier semestre 2017

B.1. IMPACT DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Finalisation de la transaction d'échange de l'activité Santé animale de Sanofi contre l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim

Sanofi a finalisé, le 1^{er} janvier 2017, la transaction consistant à échanger son activité Santé animale contre l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim.

Après prise en compte des ajustements préliminaires des valeurs d'entreprises, les valeurs d'échange des deux activités, effectivement transférées au cours du premier semestre, ont été arrêtées à 10 320 millions d'euros pour l'activité Santé animale de Sanofi et à 6 271 millions d'euros pour l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim. La finalisation de la cession de Merial de Mexico SA de CV est attendue au cours du second semestre 2017.

Cession de l'activité Santé animale :

Sanofi a constaté une plus-value avant impôt de 6 137 millions d'euros sur la ligne **Résultat net de l'activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée** et après impôt de 4 421 millions d'euros. Ce montant pourra être modifié pour tenir compte des impacts éventuels des ajustements de prix prévus au contrat d'échange.

Acquisition de l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim :

L'affectation provisoire du prix d'acquisition de l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim est la suivante (en millions d'euros):

(en millions d'euros)	Juste valeur à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	72
Autres immobilisations incorporelles	3 985
Stocks	287
Autres actifs et passifs	(27)
Actifs destinés à être cédés	78
Impôts différés	(247)
Actif net de l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim au 1^{er} janvier 2017	4 148
Ecart d'acquisition	2 123
Prix d'acquisition	6 271

L'écart d'acquisition représente notamment la capacité à renouveler le portefeuille de produits existants en s'appuyant sur une structure spécialisée, les compétences du personnel transféré, les avantages tirés de la création de nouvelles plateformes de croissance et des synergies futures attendues ainsi que les autres effets bénéfiques liés au regroupement des activités Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim et Sanofi.

La part fiscalement déductible de l'écart d'acquisition généré n'est pas déterminée à ce stade, les affectations du prix d'achat n'étant pas finalisées pour chacune des entités acquéreur.

Les coûts relatifs à l'acquisition de l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim s'élèvent à 10 millions d'euros.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la performance de ce portefeuille, dont les ventes du premier semestre 2017 s'élèvent à 674 millions d'euros, est reflétée dans le chiffre d'affaires consolidé au niveau du segment Pharmacie.

Acquisitions et investissement dans les coentreprises

Au cours du premier semestre 2017, Sanofi a poursuivi l'acquisition de titres de la société biopharmaceutique Regeneron Pharmaceuticals Inc. pour 87 millions d'euros. Le montant de la participation au 30 juin 2017 s'élève à 2 480 millions d'euros (voir note B.5.). Sanofi détient 22,1 % du capital de la société au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016.

Autres cessions

Au cours du premier semestre 2017, Sanofi n'a pas réalisé d'autre cession d'activité ou de société modifiant de manière significative le périmètre de consolidation.

B.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les acquisitions d'immobilisations corporelles du premier semestre 2017 s'élèvent à 535 millions d'euros. Elles reflètent les investissements réalisés dans le secteur de la Pharmacie pour 393 millions d'euros, principalement dans le domaine industriel (290 millions d'euros). Le secteur des Vaccins contribue aux acquisitions d'immobilisations du semestre à hauteur de 142 millions d'euros.

Au premier semestre 2017, Sanofi a comptabilisé une perte de valeur de 129 millions d'euros concernant les actifs corporels, liée principalement au secteur de la Pharmacie.

Les commandes fermes d'immobilisations s'élèvent à 561 millions d'euros au 30 juin 2017.

B.3. ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les autres actifs incorporels ont varié au cours du premier semestre 2017 de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Recherche acquise	Produits, marques, et autres droits	Logiciels et progiciels	Total autres actifs incorporels
Valeur brute au 1^{er} janvier 2017	3 649	53 107	1 326	58 082
Variation de périmètre	—	3 985	—	3 985
Acquisitions/augmentations	221	188	74	483
Cessions/diminutions	(10)	(16)	(4)	(30)
Différences de conversion	(127)	(2 688)	(35)	(2 850)
Transferts ^(a)	(44)	(6)	30	(20)
Valeur brute au 30 juin 2017	3 689	54 570	1 391	59 650
Amortissements et dépréciations au 1^{er} janvier 2017	(2 290)	(43 997)	(916)	(47 203)
Dotations aux amortissements	—	(1 000)	(54)	(1 054)
Dépréciations nettes ^(b)	(1)	(27)	—	(28)
Cessions/diminutions	10	15	4	29
Différences de conversion	88	2 309	26	2 423
Transferts	(16)	48	—	32
Amortissements et dépréciations au 30 juin 2017	(2 209)	(42 652)	(940)	(45 801)
Valeur nette au 31 décembre 2016	1 359	9 110	410	10 879
Valeur nette au 30 juin 2017	1 480	11 918	451	13 849

(a) La ligne « Transferts » comprend principalement la recherche acquise et mise en service au cours du semestre, qui est amortie à compter de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché.

(b) Voir note B.4.

Les acquisitions d'autres actifs incorporels hors logiciels du premier semestre 2017 s'élèvent à 4 394 millions d'euros. Elles incluent principalement les actifs reconnus à l'occasion de l'acquisition de l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim (3 985 millions d'euros), ainsi que des paiements initiaux et d'étape dans les domaines des Vaccins, du Diabète et de la Santé Grand Public. Les « Produits, marques et autres droits » comprennent essentiellement :

- des « Produits commercialisés », dont la valeur nette est de 11,4 milliards d'euros au 30 juin 2017 contre 8,4 milliards d'euros au 31 décembre 2016 et la durée d'amortissement moyenne pondérée est d'environ 10 années.
- des « Marques » dont la valeur nette est de 0,2 milliard d'euros au 30 juin 2017 et 0,2 milliard d'euros 31 décembre 2016, et la durée d'amortissement moyenne pondérée est d'environ 13 années.

Les caractéristiques des principaux « Produits commercialisés », représentant environ 88 % de la valeur nette de ce poste au 30 juin 2017, sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissement et dépréciation	Valeur nette 30 juin 2017	Durée d'amortissement (en années) ^(a)	Durée d'amortissement résiduelle (en années) ^(b)	Valeur nette 31 décembre 2016
Santé Grand Public Boehringer Ingelheim	3 985	133	3 852	15	15	—
Genzyme	10 584	6 238	4 346	10	6	5 009
Aventis	33 271	32 441	830	9	4	1 095
Chattem	1 305	473	832	22	16	930
Zentiva	938	830	108	9	4	128
Total des principaux produits commercialisés	50 083	40 115	9 968			7 162

(a) Moyennes pondérées. Les durées d'amortissement de ces produits sont comprises entre 1 et 25 années.

(b) Moyennes pondérées.

Les écarts d'acquisition s'élèvent à 40 964 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 40 287 millions d'euros au 31 décembre 2016. La variation du premier semestre 2017 provient de l'écart d'acquisition constaté sur l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim (voir note B.1.) et des différences de conversion.

B.4. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS INCORPORELS

Au 30 juin 2017, le résultat des tests de dépréciation réalisés en application de la norme IAS 36, Dépréciation d'actifs, a conduit à enregistrer une charge nette de 28 millions d'euros, dont 16 millions d'euros reflétés dans la **Marge brute**.

B.5. PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les sociétés mises en équivalence comprennent les entreprises associées et les coentreprises (voir note B.1. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016).

Les participations concernant les sociétés mises en équivalence s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	% de Participation	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	22,1	2 480	2 548
Onduo LLC	50,0	158	181
Infraserv GmbH & Co. Höchst KG ^(a)	31,2	64	79
Entités et sociétés gérées par Bristol-Myers Squibb ^(b)	49,9	40	44
Autres participations	—	99	38
Total		2 841	2 890

(a) Coentreprises.

(b) Dans le cadre des accords avec BMS (voir note C.2. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016), la part de Sanofi dans l'actif net des sociétés détenues majoritairement par BMS est enregistrée en **Participations dans des sociétés mises en équivalence**.

Au 30 juin 2017, la valeur de marché des titres Regeneron détenus est de 10 171 millions d'euros sur la base d'un cours de bourse unitaire de 491,14 dollars US à cette date (contre 8 159 millions d'euros au 31 décembre 2016 sur la base d'un cours de bourse unitaire de 367,09 dollars US à cette date).

Les états financiers incluent certaines transactions commerciales entre Sanofi et des sociétés qui sont consolidées par mise en équivalence, considérées comme des parties liées. Le tableau ci-dessous reprend les principales transactions de la période et soldes avec les parties liées :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2016	Au 31 décembre 2016
Ventes ^(a)	18	28	39
Redevances et autres produits ^(a)	37	67	156
Créances clients et autres créances	29	63	101
Achats et autres charges (y compris frais de recherche) ^(a)	410	392	708
Dettes fournisseurs	206	179	161
Autres dettes	9	66	65

(a) Au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2016, ces postes comprennent les transactions de Sanofi avec Sanofi Pasteur MSD entre le 1^{er} janvier et le 8 mars 2016 (date de l'annonce du projet de démantèlement de la coentreprise, voir notes B.1. et D.1.2. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016).

B.6. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
Actifs financiers disponibles à la vente	1 837	1 583
Engagements de retraite financés d'avance	30	30
Prêts, avances et autres créances à long terme	644	776
Actifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur	325	329
Instruments financiers dérivés	92	102
Total	2 928	2 820

La ligne **Actifs financiers disponibles à la vente** inclut la valeur de marché des titres Alnylam détenus pour un montant de 737 millions d'euros au 30 juin 2017 et 364 millions d'euros au 31 décembre 2016

Le complément de prix à recevoir comptabilisé sur cette ligne également est décrit dans la note D.7. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016. Les variations de juste valeur de cet actif sont présentées sur la ligne **Ajustement de la juste valeur des compléments de prix** du compte de résultat.

Il correspond au complément de prix à recevoir par Sanofi Pasteur suite au démantèlement de la coentreprise Sanofi Pasteur MSD. Au 30 juin 2017, il s'élève à 396 millions d'euros contre 458 millions d'euros au 31 décembre 2016. La variation comptabilisée sur le premier semestre 2017 est essentiellement due au reclassement en **Autres actifs courants** des paiements à recevoir à moins d'un an.

B.7. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
Valeur brute	7 051	7 506
Dépréciation	(194)	(195)
Valeur nette	6 857	7 311

L'incidence des pertes de valeur sur créances clients et des reprises représente une charge nette de 18 millions d'euros sur le premier semestre 2017 (contre 22 millions d'euros sur le premier semestre 2016).

La répartition de la valeur brute des créances clients échues, en fonction de leur ancienneté, s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Créances clients échues					
	valeur brute	Créances < à 1 mois	Créances de 1 à 3 mois	Créances de 3 à 6 mois	Créances de 6 à 12 mois	Créances > à 12 mois
Au 30 juin 2017	720	183	184	143	38	172
Au 31 décembre 2016	597	133	103	121	42	198

Les créances échues à plus d'un mois correspondent principalement à des créances auprès d'organismes publics.

Certaines filiales de Sanofi ont transféré sans recours des créances clients à des sociétés d'affacturage ou à des établissements bancaires. Conformément aux conditions mentionnées dans la note B.8.7. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016, le montant des créances décomptabilisées s'élève à 724 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 428 millions d'euros au 31 décembre 2016. Le montant résiduel des garanties liées à ces cessions est marginal au 30 juin 2017.

B.8. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

B.8.1. Capital

Le capital social s'élève à 2 521 508 052 euros et est constitué de 1 260 754 026 actions (nombre total d'actions émises) de 2 euros au 30 juin 2017.

Le détail des actions propres détenues par Sanofi se présente comme suit :

	Nombre d'actions (en millions)	% du capital de l'exercice
30 juin 2017	5,0	0,40%
31 décembre 2016	20,0	1,55%
30 juin 2016	0,1	0,01%
1 ^{er} janvier 2016	4,0	0,30%

A la suite des levées d'options de souscription d'actions Sanofi, 1 722 879 actions ont été émises sur le premier semestre 2017.

Par ailleurs, dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites, 3 389 221 actions ont été définitivement acquises et ont été émises sur le premier semestre 2017.

B.8.2. Rachat d'actions Sanofi

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Sanofi du 10 mai 2017 a autorisé un programme de rachat des actions Sanofi pour une durée de 18 mois. Dans ce cadre, Sanofi a racheté 2 813 722 actions au cours du premier semestre 2017 pour un montant total de 241 millions d'euros (ce montant ne concerne que ce programme d'achat).

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Sanofi du 4 mai 2016 a autorisé un programme de rachat des actions Sanofi pour une durée de 18 mois. Dans ce cadre, Sanofi a racheté 18 426 601 actions au cours du premier semestre 2017 pour un montant total de 1 454 millions d'euros (ce montant ne concerne que ce programme d'achat).

En outre, dans le cadre du contrat de liquidité, les transactions du premier semestre 2017 ont eu une incidence de 2 millions d'euros dans les capitaux propres.

B.8.3. Réduction de capital

Le conseil d'administration du 27 avril 2017 a décidé l'annulation de 36 380 198 actions auto-détenues (2 782 millions d'euros y compris prime d'émission), représentant 2,89 % du capital au 30 juin 2017.

Ces annulations n'ont pas eu d'impact net sur le total des capitaux propres de Sanofi.

B.8.4. Programmes d'attribution d'actions

Les programmes d'attribution d'actions sont comptabilisés en application des principes décrits dans la note B.24.3. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016. Les principales caractéristiques des plans attribués en 2017, sont les suivantes :

Type de programme	2017 Plan d'actions de performance
Date du conseil d'administration ayant décidé l'émission	10 mai 2017
Nombre total d'actions octroyées soumises à une période de service de 3 ans	3 587 465
Juste valeur d'une action ^(a)	81,50
Juste valeur du plan à l'attribution (en millions d'euros)	292

(a) Prix du marché de l'action à la date d'attribution, ajusté des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits.

Au 30 juin 2017, la charge totale relative à l'ensemble des plans d'attribution d'actions de performance et d'actions gratuites s'élève à 103 millions d'euros, contre 97 millions d'euros au 30 juin 2016.

Le nombre d'actions en cours d'acquisition au 30 juin 2017 s'élève à 13 376 134, dont 3 585 804 relatives aux plans 2017, 3 965 610 relatives aux plans 2016, 3 573 870 relatives aux plans 2015 et 2 250 850 relatives aux plans 2014.

Par ailleurs, le conseil d'administration réuni en date du 5 mars 2014 a décidé d'octroyer un plan d'unités de performance, acquis à l'issue d'une période de service de trois ans et soumises à des conditions de performance. Ce plan est arrivé à terme le 5 mars 2017 et a donné lieu à un règlement d'un montant de 27 millions d'euros sur la base de l'atteinte des critères de performance. La charge correspondante a été comptabilisée linéairement sur la période d'acquisition, en application des principes décrits dans la note B.24. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

B.8.5. Augmentation de capital

Le conseil d'administration du 2 mars 2017 a décidé une augmentation de capital réservée aux salariés et a offert aux salariés de Sanofi la possibilité de souscrire à une augmentation de capital à un prix de souscription de 70,01 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant le 14 juin 2017.

La période de souscription s'est déroulée du 19 au 30 juin 2017. Toute souscription par tranche de cinq actions a fait l'objet d'un abondement sous forme d'une action nouvelle. Les souscriptions égales ou supérieures à vingt actions ont fait l'objet d'un abondement sous forme de quatre actions nouvelles.

L'augmentation de capital a donné lieu à la souscription de 1 528 982 actions et à l'émission de 92 116 actions à titre d'abondement immédiat.

Le montant de la charge enregistrée au 30 juin 2017 au titre de cette augmentation de capital s'élève à 21 millions d'euros.

L'émission d'actions et donc la comptabilisation de l'augmentation de capital dans les capitaux propres de Sanofi interviendra le 31 juillet 2017.

Le conseil d'administration du 3 mars 2016 a décidé une augmentation de capital réservée aux salariés et a offert aux salariés de Sanofi la possibilité de souscrire à une augmentation de capital à un prix de souscription de 57,25 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant le 8 juin 2016.

La période de souscription s'est déroulée du 13 au 24 juin 2016. L'augmentation de capital a donné lieu à la souscription de 1 756 972 actions et à l'émission de 47 014 actions à titre d'abondement immédiat.

Le montant de la charge enregistrée hors Santé animale au 31 décembre 2016 au titre de cette augmentation de capital s'élève à 16 millions d'euros.

B.8.6. Plan d'options de souscription d'actions

Le 10 mai 2017, le conseil d'administration a attribué un plan d'options de souscription d'actions de 378 040 options au prix d'exercice de 88,97 euros. La durée d'acquisition des droits est de quatre ans et l'échéance du plan est fixée au 10 mai 2021.

Sanofi a retenu les hypothèses suivantes pour valoriser ce plan :

- taux de rendement du dividende de 3,56 % ;
- maturité des plans de 7 ans ;
- volatilité de l'action Sanofi calculée sur une base historique de 23,74 % ;
- taux d'intérêt sans risque de 0,270 %.

Sur ces bases, la juste valeur d'une option s'élève à 12,21 euros. La juste valeur du plan d'options de souscription accordé en juin 2017 s'élève à 5 millions d'euros. Cette valeur est enregistrée en charge sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Au 30 juin 2017, la charge totale relative aux stock-options s'élève à 2 millions d'euros, contre 3 millions d'euros au 30 juin 2016.

Le tableau ci-dessous synthétise les informations concernant les options en circulation et en particulier les options exerçables au 30 juin 2017 :

Fourchette des prix d'exercice par action	En circulation			Exerçables	
	Nombre d'options	Durée de vie moyenne résiduelle (en années)	Prix moyen pondéré d'exercice par actions (en euros)	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice par action (en euros)
De 30,00 à 40,00 euros par action	122 061	1,75	38,08	122 061	38,08
De 40,00 à 50,00 euros par action	1 799 333	1,67	45,09	1 799 333	45,09
De 50,00 à 60,00 euros par action	3 711 300	3,05	54,18	3 711 300	54,18
De 60,00 à 70,00 euros par action	2 350 202	0,45	62,33	2 350 202	62,33
De 70,00 à 80,00 euros par action	1 862 650	6,85	73,62	559 085	72,19
De 80,00 à 90,00 euros par action	811 540	8,86	89,19	—	—
Total	10 657 086			8 541 981	

B.8.7. Nombre d'actions pris en compte pour le calcul du résultat dilué par action

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action prend en compte les actions en circulation, les options sur actions ayant un effet dilutif ainsi que les actions gratuites.

(en millions)	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2016	Au 31 décembre 2016
Nombre moyen d'actions en circulation	1 260,3	1 287,6	1 286,6
Ajustement pour options sur actions ayant un effet dilutif	3,2	2,8	2,6
Ajustement pour actions gratuites	7,1	6,2	6,8
Nombre moyen d'actions pour le calcul du résultat dilué	1 270,6	1 296,6	1 296,0

Au 30 juin 2017, 0,8 million d'options sur actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action car ces options n'ont pas d'effet dilutif, contre 2,4 millions d'options sur actions au 31 décembre 2016 et 2,4 millions d'options sur actions au 30 juin 2016.

B.8.8. Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global ont varié de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2017 (6 mois)	Au 30 juin 2016 (6 mois)	Au 31 décembre 2016
Solde à l'ouverture	973	45	45
<i>Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi</i>	992	67	67
<i>Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants</i>	(19)	(22)	(22)
Gains/(pertes) actuariels :			
· Gains/(pertes) actuariels hors sociétés mises en équivalence	282	(924)	(104)
· Gains/(pertes) actuariels sur sociétés mises en équivalence nets d'impôts	—	—	(2)
· Effet d'impôts	(60)	253	(22)
Éléments ne faisant pas ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat^(a)	222	(671)	(128)
Actifs financiers disponibles à la vente :			
· Variation de juste valeur hors sociétés mises en équivalence ^(b)	324	(421)	(104)
· Variation de juste valeur sur sociétés mises en équivalence nette d'impôts	1	(1)	(1)
· Effet d'impôts	(60)	83	50
Couvertures de flux de trésorerie :			
· Variation de juste valeur hors sociétés mises en équivalence ^(c)	(28)	—	30
· Variation de juste valeur sur sociétés mises en équivalence nette d'impôts	—	—	1
· Effet d'impôts	9	—	(10)
Variation des écarts de conversion :			
· Écarts de conversion liés aux filiales étrangères hors sociétés mises en équivalence ^{(c)/(d)}	(1 835)	26	1 033
· Écarts de conversion liés aux sociétés mises en équivalence	(176)	(63)	57
· Couvertures d'investissements nets à l'étranger	—	—	—
· Effet d'impôts	—	—	—
Éléments faisant ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat	(1 765)	(376)	1 056
Solde à la clôture	(570)	(1 002)	973
<i>Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi</i>	(543)	(975)	992
<i>Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants</i>	(27)	(27)	(19)

(a) Éléments ne faisant pas ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat attribuables à l'activité Santé animale cédée le 1^{er} janvier 2017 : nul sur le premier semestre 2016 et (3) millions d'euros en 2016.

(b) Dont recyclés par le compte de résultat : non significatif sur le premier semestre 2017, (8) millions d'euros au premier semestre 2016 et 447 millions d'euros en 2016.

(c) Dont recyclés par le compte de résultat (hors éléments attribuables à l'activité Santé animale) : (23) millions d'euros au premier semestre 2017. Le recyclage par le compte de résultat était non significatif sur le premier semestre 2016. Il s'élevait à 2 millions d'euros en 2016.

(d) Éléments faisant ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat attribuables à l'activité Santé animale cédée le 1^{er} janvier 2017 : au premier semestre 2017 (149) millions d'euros de recyclage d'écart de conversion suite à la cession, 4 millions d'euros au premier semestre 2016 et (51) millions d'euros en 2016.

B.9. EMPRUNTS, DETTES FINANCIÈRES, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La situation financière de Sanofi a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
Emprunts à long terme – partie à plus d'un an	15 186	16 815
Emprunts à court terme et part à court terme de la dette à long terme	3 241	1 764
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette financière	(87)	(100)
Total dette financière	18 340	18 479
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 877)	(10 273)
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	—	—
Dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 463	8 206

Le total « Dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie » est un indicateur financier utilisé par la Direction et les investisseurs pour mesurer l'endettement net global de Sanofi.

B.9.1. Valeur de remboursement de la dette

La réconciliation entre la valeur de la dette au bilan et la valeur de remboursement au 30 juin 2017 est détaillée ci-dessous :

(en millions d'euros)	Valeur au bilan au 30 juin 2017	Coût amorti	Ajustement dette en juste valeur	Valeur de remboursement	
				au 30 juin 2017	au 31 décembre 2016
Emprunts à long terme – partie à plus d'un an	15 186	71	(104)	15 153	16 765
Emprunts à court terme et part à court terme de la dette à long terme	3 241	2	—	3 243	1 764
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette financière	(87)	—	67	(20)	(10)
Total dette financière	18 340	73	(37)	18 376	18 519
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 877)	—	—	(10 877)	(10 273)
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	—	—	—	—	—
Dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 463	73	(37)	7 499	8 246

Le détail de l'endettement financier net par nature en valeur de remboursement est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2017			Au 31 décembre 2016		
	non courant	courant	Total	non courant	courant	Total
Emprunts obligataires	15 050	2 187	17 237	16 657	823	17 480
Autres emprunts bancaires	67	824	891	61	715	776
Location-financement	23	18	41	34	19	53
Autres emprunts	13	4	17	13	4	17
Banques créditrices	—	210	210	—	203	203
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette financière	(21)	1	(20)	(9)	(1)	(10)
Total dette financière	15 132	3 244	18 376	16 756	1 763	18 519
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	(10 877)	(10 877)	—	(10 273)	(10 273)
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	—	—	—	—	—	—
Dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	15 132	(7 633)	7 499	16 756	(8 510)	8 246

Principales opérations de financement et de désendettement du semestre

Sanofi n'a procédé à aucun remboursement ou émission d'emprunt obligataire lors du premier semestre 2017.

Par ailleurs, au 30 juin 2017, dans le cadre de ses opérations courantes, Sanofi dispose, afin d'assurer sa liquidité :

- d'une ligne de crédit syndiquée de 4 milliards d'euros, mobilisable en euros et en dollars US, dont la maturité a été étendue au 17 décembre 2020 suite à l'exercice d'une deuxième option d'extension en novembre 2015 ;
- d'une ligne de crédit syndiquée de 4 milliards d'euros, mobilisable en euros et en dollars US, dont la maturité a été étendue au 3 décembre 2021 suite à l'exercice d'une deuxième option d'extension en novembre 2016.

Sanofi ne dispose plus d'option d'extension de ces facilités de crédit. Au 30 juin 2017, aucune de ces lignes n'est mobilisée.

Sanofi dispose également de deux programmes, un de 6 milliards d'euros de « Titres négociables à court terme » en France et un de 10 milliards de dollars US de « Commercial Paper » aux États-Unis. Au cours du premier semestre 2017, seul le programme américain a été utilisé pour 847 millions de dollars US en moyenne. Au 30 juin 2017, ces programmes sont inutilisés.

Les financements en place au 30 juin 2017 au niveau de la Société Holding, qui centralise l'essentiel des opérations de financement de Sanofi, ne sont pas subordonnés au respect de ratios financiers et ne comportent ni clause d'indexation des marges ni commission en fonction du rating.

B.9.2. Valeur de marché de la dette financière

La valeur de marché de la dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dérivés et hors coupon couru, s'établit au 30 juin 2017 à 7 838 millions d'euros (contre 8 663 millions d'euros au 31 décembre 2016) pour une valeur de remboursement de 7 499 millions d'euros (contre 8 246 millions d'euros au 31 décembre 2016).

B.10. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

B.10.1. Instruments dérivés de change dédiés à la gestion de l'exposition opérationnelle

Le tableau ci-dessous fournit un état des encours d'instruments de couverture de change opérationnelle en portefeuille au 30 juin 2017. Leur montant notionnel est converti en euros sur la base du cours de clôture.

Au 30 juin 2017 (en millions d'euros)			Dont dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie			Dont dérivés non qualifiés comptablement de couverture	
	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur	Dont enregistrée en capitaux propres	Montant notionnel	Juste valeur
Contrats forward vendeurs	3 331	53	—	—	—	3 331	53
dont USD	1 175	21	—	—	—	1 175	21
dont CNY	596	13	—	—	—	596	13
dont JPY	311	9	—	—	—	311	9
dont SGD	208	—	—	—	—	208	—
dont SAR	129	1	—	—	—	129	1
Contrats forward acheteurs	1 218	(11)	—	—	—	1 218	(11)
dont SGD	435	(8)	—	—	—	435	(8)
dont CNY	153	—	—	—	—	153	—
dont USD	142	(1)	—	—	—	142	(1)
dont SAR	112	(1)	—	—	—	112	(1)
dont HUF	70	—	—	—	—	70	—
Total	4 549	42	—	—	—	4 549	42

Ces positions couvrent principalement les flux significatifs en devises étrangères intervenant après la date de clôture du bilan, liés à des transactions effectuées pendant le premier semestre 2017 et comptabilisées au bilan de Sanofi au 30 juin 2017. Les profits et pertes sur les instruments de couverture (termes fermes) sont calculés et reconnus parallèlement à la reconnaissance des profits et pertes sur les éléments couverts. Du fait de cet adossement, l'écart de change commercial à constater sur le second semestre 2017 sur ces éléments (couvertures et éléments couverts) sera non significatif.

B.10.2. Instruments dérivés de change et de taux dédiés à la gestion de l'exposition financière

La centralisation des excédents et besoins de financement des filiales étrangères hors zone euro et certaines opérations de financement de Sanofi exposent certaines entités à un risque de change financier (risque lié à la variation de valeur de créances ou de dettes financières libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité prêteuse ou emprunteuse).

Ce risque de change est couvert par Sanofi au moyen d'instruments financiers fermes (swaps de change ou contrats à terme) contractés auprès de contreparties bancaires.

Le tableau ci-dessous fournit un état des instruments de couverture de change financière en portefeuille au 30 juin 2017. Leur montant notionnel est converti en euros sur la base du cours de clôture.

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2017		
	Montant notionnel	Juste valeur	Échéances maximales
Contrats forward vendeurs	3 755	66	
dont USD	2 161	35	2018
dont JPY	678	25	2018
dont AUD	269	2	2018
Contrats forward acheteurs	2 843	(33)	
dont SGD	1 473	(26)	2018
dont USD	408	(5)	2018
dont CZK	384	1	2018
Total	6 598	33	

Pour limiter ses risques et optimiser le coût de son endettement net à court et moyen termes, Sanofi utilise des instruments dérivés modifiant la structure de taux et/ou de change de sa dette et de sa trésorerie.

Ces instruments s'établissent ainsi au 30 juin 2017 :

(en millions d'euros)	Montants notionnels par échéance au 30 juin 2017							Dont dérivés qualifiés de couverture de juste valeur		Dont dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie		Dont enregistrée en capitaux propres	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Juste valeur	Notionnels	Juste valeur	Notionnels		Juste valeur
Swaps de taux													
payeur EONIA capitalisé / receveur 1,58 %	—	—	1 550	—	—	—	1 550	83	1 550	83	—	—	—
payeur Euribor 3 mois / receveur 1,15 %	428	—	—	—	—	—	428	—	428	—	—	—	—
payeur US dollar Libor 3m / receveur 2,22 %	—	—	—	438	—	—	438	9	438	9	—	—	—
payeur 1,22 % / receveur US dollar Libor 3m	438	—	—	—	—	—	438	(1)	—	—	438	(1)	—
payeur EONIA capitalisé / receveur 0,03 %	—	—	—	—	—	1 000	1 000	(4)	1 000	(4)	—	—	—
Total	866	—	1 550	438	—	1 000	3 854	87	3 416	88	438	(1)	—

B.11. PASSIFS LIÉS À DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET À DES INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS

La nature des passifs comptabilisés sur les lignes **Passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants** est décrite dans la note B.8.5. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

Les passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants dans le tableau ci-dessous sont des instruments de niveau 3 selon la classification IFRS 7 (voir note A.4.), à l'exception des CVR émis dans le cadre de l'acquisition de Genzyme, qui sont des instruments de niveau 1.

Les variations des passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants sur le premier semestre 2017 sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Passifs liés à des intérêts non contrôlants ^(a) et autres	CVR émis dans le cadre de l'acquisition Genzyme ^(b)	Complément de prix Bayer résultant de l'acquisition Genzyme	Complément de prix MSD (activité vaccins en Europe)	Autres	Total ^(c)
Soldes au 1^{er} janvier 2017	123	85	1 013	354	1	1 576
Paiements	—	—	(85)	—	(17)	(102)
Ajustements de juste valeur comptabilisés en résultat – (gain) / perte (y compris désactualisation) ^(d)	—	—	84	15	—	99
Autres variations	(21)	—	—	—	58	37
Différences de conversion	(2)	(6)	(77)	(4)	—	(89)
Soldes au 30 juin 2017	100	79	935	365	42	1 521
Dont						
- Part courante						234
- Part non courante						1 287

(a) Options de ventes accordées aux intérêts non contrôlants et engagement lié au rachat futur des intérêts non contrôlants de BMS.

(b) Sur la base de la valeur cotée d'un CVR de 0,38 dollar US au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016.

(c) Dont au 1^{er} janvier 2017, partie à plus d'un an de 1 378 millions d'euros et partie à moins d'un an de 198 millions d'euros.

(d) Montants présentés dans la ligne du compte de résultat **Ajustement de la juste valeur des compléments de prix**.

Au 30 juin 2017, les **passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants** comprennent principalement :

- la dette liée au complément de prix vis-à-vis de Bayer résultant de l'acquisition Genzyme en 2011. Au 30 juin 2017, les paiements potentiels que Bayer est encore en droit de recevoir sont les suivants :
 - un pourcentage des ventes d'alemtuzumab pour un montant total maximum de 1 250 millions de dollars US ou pendant une période limitée à dix ans, selon la première condition atteinte ;
 - des paiements d'étapes basés sur les ventes mondiales d'alemtuzumab, à compter de 2021, si certains niveaux de chiffre d'affaires sont atteints, à moins que Genzyme n'exerce un droit de rachat de ces paiements d'étapes au moyen d'un règlement unique pour un montant maximum de 900 millions de dollars US. La juste valeur de cette dette est évaluée à 935 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 1 013 millions d'euros au 31 décembre 2016. La juste valeur de la dette vis-à-vis de Bayer est déterminée sur la base de ces conditions contractuelles appliquées à des prévisions de ventes, affectées d'une probabilité de succès et actualisées. Si le taux d'actualisation baissait d'un point, la juste valeur de la dette vis-à-vis de Bayer augmenterait de 4 % environ.
- la dette liée au complément de prix vis-à-vis de MSD résultant de l'acquisition en 2016 des activités Sanofi Pasteur logées dans l'ancienne coentreprise Sanofi Pasteur MSD pour 354 millions d'euros (voir note D.18. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016). Au 30 juin 2017, la juste valeur de cette dette est évaluée à 365 millions d'euros. La juste valeur du complément de prix est déterminée sur la base du pourcentage de redevances prévu au contrat appliqué à des prévisions de ventes, et actualisées.

B.12. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Provisions pour retraites & autres avantages	Provisions pour autres avantages long terme	Provisions pour restructuration	Autres Provisions	Autres passifs non courants	Total
Soldes au 1^{er} janvier 2017	4 377	720	744	2 777	216	8 834
Variation de périmètre	70	3	—	7	1	81
Augmentations de provisions et autres passifs	118 ^(a)	83	83	332 ^(b)	114	730
Reprises de provisions utilisées	(358) ^(a)	(67)	(4)	(79)	—	(508)
Reprises de provisions non utilisées	4	(5)	(16)	(96) ^(b)	—	(113)
Transferts	1	—	(161) ^(c)	(25)	(12) ^(c)	(197)
Charge d'intérêts nette liée aux avantages du personnel et effets de la désactualisation	45	2	1	13	2	63
Différences de conversion	(94)	(25)	(2)	(67)	(8)	(196)
Écarts actuariels sur régimes à prestations définies	(282)	—	—	—	—	(282)
Soldes au 30 juin 2017	3 881	711	645	2 862	313	8 412

(a) Concernant les « provisions pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi », la ligne « augmentations de provisions » correspond aux droits acquis par les employés au cours de la période et aux coûts des services passés ; la ligne « reprises de provisions utilisées » correspond aux cotisations versées aux fonds de pension et aux liquidations de régime.

(b) Les dotations et reprises du premier semestre 2017 résultent notamment de la réestimation des risques fiscaux ou de la résolution de certaines procédures en cours avec les autorités fiscales dans plusieurs pays.

(c) Ce flux comprend notamment les transferts courants / non courants.

Provisions pour retraites et autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi

La sensibilité des engagements de retraites et autres avantages et les hypothèses utilisées au 31 décembre 2016 sont données dans la note D.19.1. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

Au 30 juin 2017, les principales hypothèses utilisées, notamment l'évolution des taux d'actualisation, d'inflation et de la valeur de marché des actifs de couverture, pour la zone Euro, les États-Unis et le Royaume-Uni, ont été revues pour tenir compte de leur évolution sur le semestre.

Les écarts actuariels relatifs aux retraites et autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi comptabilisés en contrepartie des capitaux propres (montants avant impôts) s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois)	30 juin 2016 (6 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
Gains/(pertes) actuariels sur actifs de couverture	235	485	681
Gains/(pertes) actuariels sur engagements	47 ^(a)	(1 409) ^(b)	(790)

(a) La variation du premier semestre 2017 inclut notamment la variation des taux d'actualisation (entre -0,25 % et +0,25 %).

(b) La variation du premier semestre 2016 inclut notamment la baisse des taux d'actualisation (entre -0,50 % et -1,00 %).

B.13. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan vis-à-vis de sociétés tierces sont liés aux accords de collaboration conclus par Sanofi (voir note D.21.1. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016).

Les accords signés au cours du premier semestre 2017 ont donné lieu aux nouveaux engagements suivants :

- Paiements liés aux projets en phase de recherche pour 0,4 milliard d'euros.
- Paiements conditionnels liés à l'atteinte de certains niveaux de ventes une fois que le produit est commercialisé à hauteur de 0,5 milliard d'euros.
- Paiements d'étapes potentiels relatifs aux accords de collaboration des projets en développement pour 0,1 milliard d'euros.

Les principaux engagements pris, amendés ou arrêtés au cours de la période sont les suivants :

Le 9 janvier 2017, Sanofi et Immunext ont annoncé un accord en vue du développement d'un nouvel anticorps qui pourrait traiter des maladies auto-immunes comme la sclérose en plaques ou le lupus. Par cet accord, Sanofi a acquis une licence exclusive et mondiale sur INX-021, l'anticorps monoclonal de CD40L, actuellement au stade préclinique de développement. Un autre accord a été signé en parallèle pour le support des essais cliniques.

Le 27 février 2017, Sanofi et Lonza ont annoncé un partenariat stratégique sous forme de coentreprise, en vue de la construction et de l'exploitation, à Visp en Suisse, d'une installation de cultures cellulaires mammifères à grande échelle dédiée à la production d'anticorps monoclonaux. L'investissement initial correspondant au financement de la construction de l'usine, se chiffrera à environ 0,3 milliard d'euros et sera partagé à égalité entre les deux partenaires. En complément, Sanofi pourrait verser à Lonza, sur les quinze prochaines années, un montant de l'ordre de 0,8 milliard d'euros au titre, d'une part, du partage des coûts d'exploitation et de production des futurs lots, et, d'autre part, d'un paiement de réservation de capacité.

Le 3 mars 2017, Sanofi Pasteur et Medimmune (division d'AstraZeneca) ont annoncé un accord en vue du développement et de la commercialisation d'un anticorps monoclonal (baptisé MEDI8897) pour la prévention des maladies associées au virus respiratoire syncytial (VRS) chez les nouveau-nés et les nourrissons.

Le 30 mai 2017, ImmunoGen et Sanofi ont conclu un amendement au contrat de licence et de collaboration signé en 2003. ImmunoGen a accordé une licence exclusive entièrement payée pour développer, fabriquer et commercialiser l'ensemble des composés développés par Sanofi à l'aide de la technologie ImmunoGen.

En mars 2017, Sanofi et Vivus Inc. ont arrêté leur accord de licence et de commercialisation pour développer, fabriquer et commercialiser l'avanafil.

B.14. LITIGES ET ARBITRAGES

Sanofi, ses filiales et les autres sociétés du Groupe sont impliquées dans des contentieux, des arbitrages ou d'autres procédures légales. Ces procédures sont généralement liées à des litiges en responsabilité civile produits, des litiges relatifs aux droits de propriété intellectuelle (notamment les actions intentées contre des fabricants de produits génériques cherchant à limiter la protection conférée par les brevets de Sanofi sur ses produits), des litiges en matière de droit de la concurrence et de pratiques commerciales, en matière commerciale, en matière de droit social, en matière fiscale, des litiges liés au traitement des déchets et à des atteintes à l'environnement et des demandes au titre de garanties de passif relatives à des cessions d'activités.

Les contentieux listés ci-dessous sont ceux ayant le plus significativement évolué depuis la publication des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2016.

B.14.1 Produits

Depakine® - Litige produit en France

Au 30 juin 2017, 44 actions sont en cours en France. En mai 2017, l'action de groupe a été déposée à l'encontre de la filiale France de Sanofi par une association représentant les familles dont les enfants auraient subi des dommages corporels suite à l'utilisation de Depakine®, un traitement antiépileptique au valproate de sodium, par leurs mères pendant leur grossesse.

Le gouvernement français est en train de finaliser le mécanisme d'indemnisation qui sera mis en oeuvre par le fonds public via la publication de décrets et d'arrêtés.

B.14.2 Brevets

Litige brevet Amgen en lien avec Praluent® (alirocumab) aux Etats-Unis

En février 2017, la Cour d'appel américaine (*U.S. Court of Appeals for the Federal Circuit*) a suspendu l'injonction permanente concernant Praluent® (alirocumab) en attendant l'issue de la procédure d'appel intentée par Sanofi et Regeneron. L'appel intenté par Sanofi et Regeneron porte sur le jugement relatif à la validité et sur la décision d'injonction rendus par la Cour du *Federal Circuit*. En juin 2017, une audience a eu lieu devant la Cour d'appel.

En avril 2017, le tribunal américain du Delaware (*District of Delaware*) a fait droit à la demande d'Amgen visant à amender le jugement quant à la prise en compte de dommages supplémentaires et l'augmentation de ces dommages si nécessaire. La décision est repoussée jusqu'à la fin de la procédure d'appel.

Litige brevet Amgen en lien avec Praluent® (alirocumab) en Europe

En février 2017, l'action au Royaume-Uni a été suspendue selon les termes convenus par les parties. En avril 2017, en France, Sanofi et Regeneron ont déposé leur réponse à la demande (déposée par Amgen en septembre 2016 alléguant la violation de son brevet '124 en France) et une action en nullité séparée.

Contestations Amgen en lien avec Praluent® (alirocumab) et litige brevet au Japon

En mai 2017, Amgen a intenté une action judiciaire devant le tribunal de Tokyo à l'encontre de la filiale japonaise Sanofi K.K. pour violation de deux de ses brevets japonais, JP5705288 et JP5906333. Amgen a sollicité une injonction visant à empêcher la fabrication, l'utilisation et la vente d'alirocumab, ainsi que la destruction de Praluent® et alirocumab, et le remboursement des frais de défense. Sanofi a contesté la validité de ces deux brevets japonais auprès de l'Office des Brevets japonais en déposant des demandes d'invalidation en 2016. L'Office des Brevets a rendu un jugement préliminaire en mars 2017, indiquant son intention de maintenir certaines revendications relative à chacun des brevets et d'en invalider certaines autres. En mai 2017, Amgen a déposé des revendications corrigées auprès de l'Office des Brevets, annulant les revendications brevetaires que celui-ci avait considéré comme invalides.

Contestations Amgen déposées en Europe en lien avec Dupixent® (dupilumab)

Immunex Corporation, une filiale d'Amgen, est titulaire du brevet européen n° EP2292665. Les revendications relatives à ce brevet concernent, entre autres, des anticorps monoclonaux humains capables d'inhiber l'activité biologique provoquée par IL-4 et qui concurrencent l'un des quatre anticorps de référence pour se lier à une cellule exprimant la protéine humaine IL-4R. En avril 2016, Sanofi et Regeneron ont intenté une action auprès de l'Office Européen des Brevets visant la révocation de ce brevet au motif, entre autres, que les revendications étaient excessivement larges. En septembre 2016, Sanofi a également intenté une action civile devant la Haute Cour du Royaume-Uni – Section Brevets (*U.K. High Court – Chancery Division/Patents Court*) visant la désignation anglaise du brevet EP2292665 pour des motifs similaires. En janvier 2017, à la demande conjointe de Sanofi et Immunex, la Haute Cour du Royaume-Uni a demandé que l'action de révocation soit suspendue en attendant la décision finale concernant les procédures d'opposition en cours devant l'Office Européen des Brevets.

Contestation du brevet et litige Amgen en lien avec Dupixent® (dupilumab) aux Etats-Unis

En mars 2017, Sanofi et Regeneron ont déposé une demande de revue (*Inter Partes Review – IPR*) du brevet américain n° 8 679 487 devant la Commission d'Appel des Brevets (*Patent Trial and Appeal Board – PTAB*). Dans cette demande, Sanofi et Regeneron contestent la validité de toutes les revendications de ce brevet.

En avril 2017, Immunex a déposé une plainte à l'encontre de Sanofi et Regeneron pour contrefaçon du brevet et une demande de jugement déclaratoire (*declaratory judgment*) en contrefaçon du brevet américain n° 8 679 487 relatif à Dupixent® devant le Tribunal américain du District Central de Californie (*District Court for the Central District of California*).

B.15. AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Au premier semestre 2017, les **Autres produits d'exploitation** s'élèvent à 173 millions d'euros (contre 265 millions d'euros au premier semestre 2016) et les **Autres charges d'exploitation** sont de 71 millions d'euros (contre 195 millions d'euros au premier semestre 2016).

Les autres produits d'exploitation incluent principalement, au premier semestre 2017, les gains de cessions d'actifs (57 millions d'euros).

B.16. COÛTS DE RESTRUCTURATION ET ASSIMILÉS

Les **Coûts de restructuration et assimilés** s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois) ^(a)	30 juin 2016 (6 mois) ^(a)	31 décembre 2016 (12 mois) ^(a)
Charges liées au personnel	124	536	650
Charges relatives aux immobilisations corporelles	154	46	139
Indemnités de rupture anticipée de contrat (autres que contrats de travail)	42	3	31
Charges de dépollution	1	3	3
Autres coûts de restructuration et assimilés	43	39	56
Total	364	627	879

(a) Les résultats de l'activité Santé animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (voir note B.21.).

Au premier semestre 2017, les coûts de restructuration concernent principalement des dépréciations d'actifs industriels en Europe et aux États-Unis et des charges de personnel liées à des plans d'ajustement d'effectifs en Europe.

B.17. AUTRES GAINS ET PERTES, LITIGES

En 2017, les **Autres gains et pertes, litiges** correspondent aux coûts de séparation liés au processus de désinvestissement de l'activité Génériques en Europe, avant effet d'impôts.

Sanofi a cédé à MSD le 30 décembre 2016 les titres détenus dans la coentreprise Sanofi Pasteur MSD réalisant ainsi un résultat de cession avant effet d'impôt s'élevant à 211 millions d'euros (voir note D.1.2. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016).

B.18. RÉSULTAT FINANCIER

Les principales composantes du résultat financier s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois) ^(a)	30 juin 2016 (6 mois) ^(a)	31 décembre 2016 (12 mois) ^(a)
Coût de la dette financière ^(b)	(140)	(146)	(274)
Intérêts reçus ^(c)	30	28	56
Coût de la dette financière nette de la trésorerie et des équivalents	(110)	(118)	(218)
Gains/(pertes) de change (hors activités opérationnelles)	1	—	(21)
Effet de désactualisation des provisions ^(d)	(17)	(17)	(33)
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	(47)	(58)	(114)
Plus et moins-values sur cessions d'actifs financiers	52	19	36
Dépréciation nette des actifs financiers	(6)	(12)	(487)
Autres	4	(5)	(19)
Résultat financier	(123)	(191)	(856)
dont Charges financières	(218)	(241)	(924)
Produits financiers	95	50	68

(a) Les résultats de l'activité Santé animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (voir note B.21.).

(b) Dont résultat sur instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette financière : 27 millions d'euros au 30 juin 2017, contre 44 millions d'euros au 30 juin 2016 et 86 millions d'euros au 31 décembre 2016.

(c) Dont résultat sur instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie : (6) M€ au 30 juin 2017, nul au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2016.

(d) Essentiellement sur provisions pour risques environnementaux, provisions pour restructuration et provisions pour risques produits (voir note B.12.).

En 2017 et 2016, l'impact de l'inefficacité des opérations de couverture est non significatif.

B.19. CHARGES D'IMPÔTS

Sanofi a opté pour des régimes d'intégration fiscale dans un certain nombre de pays dont principalement la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis.

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois) ^(a)	30 juin 2016 (6 mois) ^(a)	31 décembre 2016 (12 mois) ^(a)
Impôt courant	(879)	(978)	(1 869)
Impôt différé	269	481	543
Total	(610)	(497)	(1 326)
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence	2 953	2 399	5 678

(a) Les résultats de l'activité Santé animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (voir note B.21.).

L'écart entre le taux effectif d'imposition sur le résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence et le taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur en France s'analyse comme suit :

(en pourcentage)	30 juin 2017 (6 mois) ^{(a)(b)}	30 juin 2016 (6 mois) ^{(a)(b)}	31 décembre 2016 (12 mois) ^(a)
Taux de l'impôt en vigueur en France	34,4	34,4	34,4
Différence entre le taux normal d'imposition français et les taux applicables à Sanofi ^(c)	(18,2)	(13,3)	(10,1)
Différentiel de taux sur les marges en stocks ^(d)	(0,5)	(1,8)	(0,6)
Effet d'impôts sur le résultat attribué à BMS	(0,5)	(0,6)	(0,5)
Contribution sur les revenus distribués (3 %) ^(e)	3,8	4,7	2,0
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) ^(f)	1,4	1,3	1,1
Réestimation des risques fiscaux et résolutions de contentieux	3,2	(9,3)	(4,8)
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	0,2	0,4	0,4
Autres	(3,1)	4,9	1,5
Taux effectif d'imposition sur le résultat	20,7	20,7	23,4

(a) Les résultats de l'activité Santé animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (voir note B.21.).

(b) Taux calculé sur la base de l'estimation du taux effectif d'impôt annuel (voir note A.2.).

(c) La différence entre le taux d'imposition français et le taux d'imposition des filiales étrangères s'explique par la présence de Sanofi dans de nombreux pays dont la plupart ont des taux d'impôts inférieurs au taux français.

(d) Impôt relatif à l'élimination des marges internes sur stocks induisant la comptabilisation d'un impôt différé actif sur la base du taux d'imposition de la filiale détenant le stock, qui peut être différent de celui de la filiale ayant réalisé la marge interne éliminée.

(e) Les sociétés ou organismes passibles de l'impôt sur les sociétés en France sont redevables d'une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés au titre des montants qu'ils distribuent.

(f) Impact net sur le taux effectif d'imposition (impôt courant, impact de la déduction fiscale et de l'impôt différé).

B.20. INFORMATION SECTORIELLE

Comme indiqué dans la note B.26. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016, les secteurs opérationnels de Sanofi se décomposent désormais en une activité Pharmacie et une activité Vaccins Humains (Vaccins).

Le secteur Pharmacie regroupe les opérations commerciales des franchises Médecine de Spécialités (Maladies rares, Sclérose en plaques, Oncologie), du Diabète et Cardiovasculaire, des Produits de Prescription Établis, de la Santé Grand Public et des Produits Génériques, les activités de recherche et développement, de production et de commercialisation dédiées à la pharmacie. Le portefeuille pharmaceutique de Sanofi inclut des produits majeurs ainsi qu'une large gamme de médicaments de prescription, de médicaments génériques et de produits de santé grand public. Ce secteur intègre également toutes les entreprises associées dont l'activité est liée à la pharmacie, en particulier Regeneron, Onduo et les entités détenues majoritairement par BMS.

Le secteur Vaccins est une activité entièrement consacrée aux vaccins qui intègre les opérations commerciales de Sanofi Pasteur, les activités de recherche et développement, de production et de commercialisation dédiées aux vaccins. Ce secteur inclut la coentreprise Sanofi Pasteur MSD jusqu'au 30 décembre 2016, date de son terme.

Chaque secteur inclut des dépenses des fonctions globales centralisées qui sont allouées dans le cadre du reporting interne de Sanofi.

Le secteur Autres regroupe l'ensemble des secteurs non reportables selon les dispositions d'IFRS 8. Ce secteur inclut notamment les impacts liés à des engagements conservés relatifs à des activités cédées.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

B.20.1. Résultats sectoriels

Le résultat sectoriel de Sanofi est le « Résultat opérationnel des activités ». Ce résultat sectoriel (conforme à IFRS 8) est l'indicateur utilisé en interne pour évaluer la performance des secteurs opérationnels et allouer les ressources.

Le « Résultat opérationnel des activités » correspond au **Résultat opérationnel** après prise en compte des éléments suivants :

- retraitements des montants figurant sur les lignes **Coûts de restructuration et assimilés, Ajustement de la juste valeur des compléments de prix et Autres gains et pertes, litiges** ;
- extourne des amortissements et des dépréciations des actifs incorporels (hors logiciels et autres droits) ;
- ajout de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ;
- déduction de la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants ;
- extourne des autres impacts liés aux acquisitions (principalement impact de l'écoulement des stocks acquis réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence) ;
- extourne des coûts de restructuration relatifs aux sociétés mises en équivalence.

Les résultats sectoriels sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois)			
	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
Chiffres d'affaires	15 511	1 800	—	17 311
Autres revenus	149	370	—	519
Coût des ventes	(4 363)	(1 131)	—	(5 494)
Frais de recherche et développement	(2 373)	(294)	—	(2 667)
Frais commerciaux et généraux	(4 609)	(437)	—	(5 046)
Autres produits et charges d'exploitation	122	2	(22)	102
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	82	(1)	—	81
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(65)	—	—	(65)
Résultat opérationnel des activités	4 454	309	(22)	4 741

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)			
	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
Chiffres d'affaires	14 504	1 422	—	15 926
Autres revenus	122	188	—	310
Coût des ventes	(4 143)	(827)	—	(4 970)
Frais de recherche et développement	(2 246)	(268)	—	(2 514)
Frais commerciaux et généraux	(4 261)	(348)	—	(4 609)
Autres produits et charges d'exploitation	110	(1)	(39)	70
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	44	9	—	53
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(50)	—	—	(50)
Résultat opérationnel des activités	4 080	175	(39)	4 216

(en millions d'euros)	31 décembre 2016 (12 mois)			
	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
Chiffres d'affaires	29 244	4 577	—	33 821
Autres revenus	274	613	—	887
Coût des ventes	(8 349)	(2 353)	—	(10 702)
Frais de recherche et développement	(4 618)	(554)	—	(5 172)
Frais commerciaux et généraux	(8 743)	(743)	—	(9 486)
Autres produits et charges d'exploitation	(1)	(14)	(112)	(127)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	129	48	—	177
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(112)	(1)	—	(113)
Résultat opérationnel des activités	7 824	1 573	(112)	9 285

Le tableau ci-dessous présente, conformément à IFRS 8, la réconciliation entre le « Résultat opérationnel des activités » et le **Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence** :

	30 juin 2017 (6 mois)	30 juin 2016 (6 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
(en millions d'euros)			
Résultat opérationnel des activités ^(a)	4 741	4 216	9 285
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ^(b)	(81)	(53)	(177)
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants ^(c)	65	50	113
Amortissement des incorporels	(990)	(877)	(1 692)
Dépréciation des incorporels	(12)	(52)	(192)
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	(100)	(67)	(135)
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	(176)	—	—
Coûts de restructuration et assimilés	(364)	(627)	(879)
Autres gains et pertes, litiges ^(d)	(7)	—	211
Résultat opérationnel	3 076	2 590	6 534
Charges financières ^(e)	(218)	(241)	(924)
Produits financiers	95	50	68
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence	2 953	2 399	5 678

(a) Les résultats de l'activité Santé animale en 2016 ainsi que le gain réalisé sur sa cession en 2017 sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

(b) À l'exclusion des coûts de restructuration et charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence, et après l'extourne de la quote-part du résultat net des activités de Sanofi Pasteur MSD à compter de la date d'annonce par Sanofi et MSD de leur intention de mettre un terme à leur coentreprise pour un montant de 52 millions d'euros en 2016.

(c) À l'exclusion des coûts de restructuration et autres éléments ajustés attribuables aux Intérêts Non Contrôlants.

(d) En 2017, cette ligne comprend les coûts de séparation liés au processus de désinvestissement de l'activité Génériques en Europe, avant effet d'impôts.

En 2016, cette ligne comprend le résultat de cession avant effet d'impôts des titres détenus par la coentreprise Sanofi Pasteur MSD.

(e) Cette ligne inclut au 31 décembre 2016 une charge de 457 millions d'euros concernant la dépréciation des titres Alnylam Pharmaceuticals Inc (voir note D.29. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016).

B.20.2. Autres informations sectorielles

La valeur comptable de la participation dans les entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que les montants des acquisitions des actifs corporels et incorporels sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Les sociétés mises en équivalence affectées au secteur Pharmacie sont essentiellement : Regeneron Pharmaceuticals Inc. (voir note C.1. aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016), des entités détenues majoritairement par BMS (voir note C.2. aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016), Onduo LLC et Infraseriv GmbH & Co. Höchst KG. Le secteur Vaccins comprend principalement la société Sanofi Pasteur MSD jusqu'au 8 mars 2016 (voir notes B.1. et D.1.2. des états financiers consolidés annuels 2016).

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles correspondent aux acquisitions d'immobilisations réglées au cours de la période.

	30 juin 2017		
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Total
Participations dans des sociétés mises en équivalence	2 831	10	2 841
Acquisition d'immobilisations corporelles	465	173	638
Acquisition d'autres actifs incorporels	188	172	360

30 juin 2016			
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Total
Participations dans des sociétés mises en équivalence	2 724	259	2 983
Acquisition d'immobilisations corporelles	439	149	588
Acquisition d'autres actifs incorporels	580	32	612

31 décembre 2016			
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Total
Participations dans des sociétés mises en équivalence	2 886	4	2 890
Acquisition d'immobilisations corporelles	904	315	1 219
Acquisition d'autres actifs incorporels	807	57	864

B.20.3. Information par zone géographique

L'information par zone géographique présentée dans les tableaux ci-dessous est établie sur la base de l'implantation géographique des clients pour le chiffre d'affaires.

Les actifs non courants présentés sont, conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants autres que les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagements de retraite.

30 juin 2017						
(en millions d'euros)	Total	Europe	Dont France	Amérique du Nord	Dont États-Unis	Autres Pays
Chiffre d'affaires	17 311	4 761	1 166	5 861	5 562	6 689
Actifs non courants :						
· immobilisations corporelles	9 633	5 895	3 243	2 599	2 204	1 139
· écarts d'acquisition	40 964	—	—	—	—	—
· autres actifs incorporels	13 849	3 522	—	4 853	—	5 474

30 juin 2016						
(en millions d'euros)	Total	Europe	Dont France	Amérique du Nord	Dont États-Unis	Autres Pays
Chiffre d'affaires	15 926	4 412	1 153	5 629	5 356	5 885
Actifs non courants :						
· immobilisations corporelles	9 819	5 954	3 423	2 782	2 385	1 083
· écarts d'acquisition	39 420	—	—	—	—	—
· autres actifs incorporels	11 094	3 514	—	5 440	—	2 140

31 décembre 2016						
(en millions d'euros)	Total	Europe	Dont France	Amérique du Nord	Dont États-Unis	Autres Pays
Chiffre d'affaires	33 821	8 679	2 206	12 963	12 391	12 179
Actifs non courants :						
· immobilisations corporelles	10 019	6 068	3 413	2 850	2 447	1 101
· écarts d'acquisition	40 287	—	—	—	—	—
· autres actifs incorporels	10 879	3 612	—	5 430	—	1 837

Conformément aux notes B.6.1. et D.5. aux états financiers consolidés annuels 2016, il n'y a pas d'allocation de l'écart d'acquisition par zone géographique.

B.20.4. Chiffre d'Affaires et Risque de Crédit

Les trois clients les plus significatifs représentent respectivement environ 10 %, 6 % et 5 % du chiffre d'affaires de Sanofi au premier semestre 2017 principalement dans le secteur Pharmacie (contre respectivement environ 11 %, 8 % et 3 % au premier semestre 2016).

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Sanofi est constitué du chiffre d'affaires du secteur Pharmacie et du secteur Vaccins (voir le rapport semestriel d'activité C.3.1.1.).

B.21. ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS OU ÉCHANGÉS

Les actifs destinés à être cédés ou échangés, et les passifs relatifs à ces actifs s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Activité Santé animale ^(a)	26	6 376
Autres	2	45
Actifs destinés à être cédés ou échangés	28	6 421
Activité Santé animale ^(a)	10	1 165
Autres	—	30
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés	10	1 195

(a) L'activité Santé animale a été cédée le 1^{er} janvier 2017 (voir note B.1.) hors Merial de Mexico SA de CV dont la cession est attendue au cours du second semestre 2017.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, le résultat net de l'activité Santé animale est présenté de manière séparée au compte de résultat (voir note B.1. et note D.2. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016), Le tableau ci-dessous détaille les principaux éléments présentés sur la ligne **Résultat net de l'activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée** :

(en millions d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016	31 décembre 2016
Chiffre d'affaires	—	1 485	2 708
Marge brute	—	1 030	1 850
Résultat opérationnel	—	452	678
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence ^(a)	6 137	449	672
Charges d'impôts ^(b)	(1 716)	(163)	(359)
Résultat net de l'activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée	4 421	286	314

(a) En 2017, cette ligne comprend la plus-value de cession de l'activité Santé animale dans le cadre de l'échange contre l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim, sur la base d'un prix de cession global de 10 320 millions d'euros.

(b) Charge d'impôts relative à la plus-value de cession de l'activité Santé animale.

Le tableau ci-dessous indique le résultat de base par action et le résultat dilué par action relatifs à l'activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée, conformément à la norme IAS 33, Résultat par action :

(en millions d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016	31 décembre 2016
Résultat net de l'activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée	4 421	286	314
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 260,3	1 287,6	1 286,6
Nombre moyen d'actions après dilution (en millions)	1 270,6	1 296,6	1 296,0
- Résultat de base par action (en euros)	3,51	0,22	0,24
- Résultat dilué par actions (en euros)	3,48	0,22	0,24

C/ Événements postérieurs au 30 juin 2017

Sanofi a annoncé le 11 juillet 2017 la prochaine acquisition de Protein Sciences, une société privée de biotechnologie située à Meriden, dans l'État du Connecticut, aux États-Unis. En vertu de l'accord conclu par les deux entreprises, Sanofi effectuera un paiement initial de 650 millions de dollars et pourra verser par la suite jusqu'à 100 millions de dollars en fonction de l'atteinte de certains objectifs. L'acquisition devrait être effective au troisième trimestre de 2017, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires.

Le 14 juillet 2017, Emergent BioSolutions Inc. a annoncé la prochaine acquisition de ACAM2000[®], vaccin contre la variole développé par Sanofi Pasteur. En vertu de l'accord, Emergent BioSolutions effectuera un paiement initial de 97,5 millions de dollars et pourra verser par la suite jusqu'à 27,5 millions de dollars en fonction de l'atteinte de certains objectifs.

Le 20 juillet 2017, Sanofi et Ablynx ont annoncé un partenariat destiné à renforcer les traitements dans le domaine des maladies inflammatoires et auto-immunes. En vertu de cet accord, Sanofi pourrait verser jusqu'à 2,4 milliards d'euros à Ablynx.

Le 31 juillet 2017, 1 621 098 actions (soit environ 0,13% du capital) ont été émises dans le cadre d'Action 2017, plan mondial d'actionnariat salarié, destiné à associer davantage les salariés de Sanofi au développement futur et aux résultats de l'entreprise.

2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

A/ Événements marquants du premier semestre 2017

A.1. ACTIVITÉ PHARMACEUTIQUE (PHARMACIE)

Le 1^{er} janvier 2017, Sanofi et Boehringer Ingelheim ont finalisé la transaction stratégique signée en juin 2016, consistant à échanger l'activité Santé animale de Sanofi (« Merial ») contre l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim (BI) dans la plupart des pays. Après prise en compte des ajustements préliminaires des valeurs d'entreprises, les valeurs d'échange des deux activités, effectivement transférées au cours du 1^{er} semestre, ont été arrêtées à 10 320 millions d'euros pour l'activité Santé animale de Sanofi et à 6 271 millions d'euros pour l'activité Santé Grand Public de BI. La finalisation de la cession de Merial au Mexique est attendue au cours du second semestre 2017. La cession de l'activité Santé animale a donné lieu en 2017 à un résultat de cession de 4,4 milliards d'euros net d'impôts, avant impact des ajustements de prix et des transferts d'activités ultérieurs (voir note B.1. aux comptes semestriels consolidés condensés).

A.1.1. Acquisitions et partenariats

Le 27 février 2017, Sanofi et Lonza ont annoncé avoir conclu un partenariat stratégique en vue de la construction et de l'exploitation d'une installation de cultures cellulaires mammifères à grande échelle, à Visp en Suisse, dédiée à la production d'anticorps monoclonaux. L'investissement initial correspondant au financement de la construction de l'usine, se chiffrera à environ 0,3 milliard d'euros et sera partagé à égalité entre les deux partenaires. En complément, Sanofi pourrait verser à Lonza, sur les quinze prochaines années, un montant de l'ordre de 0,8 milliard d'euros au titre, d'une part, du partage des coûts d'exploitation et de production des futurs lots, et, d'autre part, d'un paiement de réservation de capacité.

A.1.2. Demandes d'autorisation de mise sur le marché de nouveaux produits

- Depuis le 4 janvier 2017, **Soliqua**[®] 100/33 (insuline glargine 100 unités/ml et lixisénatide 33 mcg/ml, solution injectable) est disponible sur prescription médicale dans les officines des États-Unis. Soliqua[®] 100/33 est indiqué dans le traitement du diabète de type 2 de l'adulte inadéquatement contrôlé par insuline basale (à raison d'une dose inférieure à 60 unités par jour) ou par lixisénatide seul. Le 18 janvier 2017, la Commission européenne a délivré une autorisation de mise sur le marché européen à **Suliqua**[®], cette même association à dose fixe titrable en une prise par jour d'insuline glargine et de lixisénatide, dans le traitement du diabète de type 2 de l'adulte. Suliqua[®] est autorisé en association avec la metformine pour améliorer le contrôle glycémique quand il n'a pas été obtenu avec de la metformine seule ou en association avec un autre antidiabétique oral ou une insuline basale.
- Début février 2017, la *Food and Drug Administration* (FDA) des États-Unis a approuvé la mise à disposition de **Xyzal**[®] **Allergy 24HR** sur le marché de l'automédication (OTC) dans le traitement symptomatique des allergies saisonnières et perannuelles. Deux présentations de Xyzal[®] seront désormais disponibles en automédication – en comprimés de 5 mg pour les patients à partir de six ans et en solution buvable de 0,5mg/ml pour les patients à partir de deux ans. Xyzal[®] est un antihistaminique par voie orale ayant donné la preuve de son efficacité pendant 24 heures.
- Le 28 mars 2017, Sanofi et Regeneron Pharmaceuticals, Inc. ont annoncé l'approbation par la FDA de **Dupixent**[®] (dupilumab), solution injectable, le premier et le seul médicament biologique approuvé dans le traitement de la dermatite atopique modérée à sévère de l'adulte inadéquatement contrôlée par des traitements topiques soumis à prescription médicale ou chez lequel ces traitements sont déconseillés.
- Le 19 mai 2017, Sanofi a annoncé que le Comité des médicaments à usage humain (CHMP, *Committee for Medicinal Products for Human Use*) de l'Agence européenne des médicaments (EMA) a rendu un avis favorable concernant la demande d'autorisation de mise sur le marché de **l'insuline lispro Sanofi**[®] (insuline lispro 100 unités/ml). Le Comité a recommandé l'insuline lispro Sanofi[®] dans le traitement du diabète de l'adulte et de l'enfant ayant besoin d'insuline pour le contrôle de leur glycémie, ainsi que dans le traitement du diabète nouvellement diagnostiqué. L'approbation du produit par la Commission européenne a été obtenue le 19 juillet 2017.

- Le 22 mai 2017, Sanofi et Regeneron Pharmaceuticals, Inc. ont annoncé l'approbation par la FDA de **Kevzara**[®] (sarilumab) dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde active, modérée à sévère, de l'adulte ayant présenté soit une réponse inadéquate, soit une intolérance à un ou plusieurs traitements antirhumatismaux de fond (DMARD), comme le méthotrexate¹. Kevzara[®] a également été approuvé dans l'Union européenne le 27 juin 2017 dans la même indication. Il peut être administré en monothérapie en cas d'intolérance ou de contre-indication au méthotrexate. La première approbation du produit a été prononcée par les autorités de santé au Canada le 1^{er} février 2017.

A.1.3. Recherche et Développement

La mise à jour du portefeuille de recherche et développement (R&D) est présentée en annexe à la section G/ Annexe – Portefeuille de recherche & développement, de ce rapport.

Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2017, les événements suivants ont été communiqués :

Phase IV :

- Le 11 juin 2017, ont été annoncés les résultats positifs de deux essais de phase IIIb & phase IV, ODYSSEY-DM, consacrés à l'évaluation de **Praluent**[®] chez des personnes présentant un diabète et une hypercholestérolémie. Les essais ont montré que Praluent[®], en association avec des statines à la dose maximale tolérée, réduit significativement le cholestérol à lipoprotéines de faible densité (LDL-C) (étude ODYSSEY DM-INSULIN) et le cholestérol à lipoprotéines non de haute densité (non-HDL-C) (étude ODYSSEY DM-DYSLIPIDEMIA). Les deux études ont également montré qu'une majorité de patients ont atteint leurs objectifs lipidiques avec Praluent 75 mg administré toutes les deux semaines, avec un profil global de tolérance comparable à celui observé dans le cadre du programme ODYSSEY de phase III.

Phase III :

- Le 4 mars 2017, Sanofi et Regeneron Pharmaceuticals, Inc. ont annoncé les résultats détaillés de l'étude de phase III CHRONOS, d'une durée d'un an, qui a montré que les patients adultes atteints de dermatite atopique modérée à sévère non contrôlée, traités par le médicament expérimental **Dupilumab**[®] (**dupilumab**) en association avec des dermocorticoïdes, ont obtenu une amélioration significative des indicateurs de sévérité globale de la maladie, comparativement aux patients traités par dermocorticoïdes seulement.
- Les résultats de l'étude CAFÉ évaluant **dupilumab** chez les patients résistant à la cyclosporine dans le traitement de la dermatite atopique modérée à sévère sont positifs et ont démontré un profil de tolérance satisfaisant.
- Deux études de phase III avec **dupilumab** ont été initiées au cours de ce semestre, une dans le traitement de l'asthme persistant chez des enfants âgés de 6 à 11 ans et l'autre dans le traitement de la dermatite atopique chez des adolescents de 12 à 17 ans.
- Le **SAR439684 (PD-1 inhibitor)**, développé en collaboration avec Regeneron, est entré en Phase III dans le traitement du cancer pulmonaire non à petites cellules.

Phase II :

- SP0232 / MEDI8897** (collaboration avec MedImmune), un anticorps monoclonal pour la prévention des maladies associées au virus respiratoire syncytial (VRS) chez les nouveau-nés et les nourrissons, a intégré le portefeuille en phase II.
- SAR566658**, anticorps monoclonal anti-CA6 chargé en maytansine, est entré en phase II pour le traitement du cancer du sein triple négatif.
- GZ402671/venglustat**, inhibiteur de la glucosylceramide synthetase est entré en phase IIb dans le traitement de la maladie de Gaucher de type 3. Le produit est aussi en phase IIa dans le traitement de la maladie de Fabry.
- Deux études de phase II ont débuté afin d'évaluer **isatuximab** dans la leucémie lymphoblastique aiguë et dans le myélome multiple latent.
- Une étude de Phase II avec le **SAR439684 (PD-1)**, développé en collaboration avec Regeneron, dans le traitement du carcinome basocellulaire a été initiée.

¹ Notice du produit Kevzara[®] (sarilumab). Mai 2017

Phase I :

- **SAR440181 / MYK491** (collaboration avec MyoKardia), est entré en phase I pour le traitement de la cardiomyopathie dilatée (activation de la myosine DCM1).
- **SAR439459** (TGFb inhibition, anticorps monoclonal) est entré en phase I en monothérapie et en combinaison avec le SAR439684 dans le traitement du mélanome métastatique.

A.2. ACTIVITÉ VACCINS HUMAINS (VACCINS)

Fin décembre 2016, Sanofi Pasteur et MSD (connu sous le nom de Merck aux États-Unis et au Canada) ont mis fin à leur coentreprise européenne Sanofi Pasteur MSD (SPMSD). Cette opération s'analyse comme la cession de la part de Sanofi dans la coentreprise et l'acquisition du portefeuille de vaccins revenant à Sanofi. A compter du 1^{er} janvier 2017, le chiffre d'affaires complémentaire généré par cette opération est reflété dans le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2017. Le montant de ce chiffre d'affaires complémentaire est estimé à 97 millions d'euros, au 1^{er} semestre 2016.

A.2.1. Partenariats et collaborations

Le 3 mars 2017, Sanofi et son entité mondiale vaccins Sanofi Pasteur ont annoncé avoir conclu un accord avec **MedImmune**, la division mondiale de recherche et développement sur les agents biologiques d'AstraZeneca, en vue du développement et de la commercialisation d'un anticorps monoclonal - baptisé MEDI8897 - pour la prévention des maladies associées au virus respiratoire syncytial (VRS) chez les nouveau-nés et les nourrissons. Selon les *Centers for Disease Control and Prevention*, le VRS est la cause la plus fréquente d'infection des voies respiratoires basses chez l'enfant de moins d'un an aux États-Unis et dans le monde.

A.2.2. Recherche et Développement

- Le recrutement de volontaires est en cours dans l'essai clinique d'efficacité de Phase III du vaccin destiné à prévenir les infections symptomatiques à *Clostridium difficile*.
- L'essai de Phase III du vaccin antigrippal inactivé quadrivalent à haute dose, **Fluzone QIV HD**, chez les plus de 65 ans est en cours de préparation.
- Les essais cliniques de phase III se poursuivent pour le vaccin conjugué à méningocoques ACYW de deuxième génération, **Men Quad TT**, destiné à être indiqué à une population plus large (des enfants aux personnes âgées).

A.3. AUTRES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2017

A.3.1. Gouvernance

Le 10 mai 2017, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Sanofi s'est réunie à Paris et a adopté l'ensemble des résolutions qui lui étaient présentées. L'assemblée a notamment décidé de distribuer un dividende en numéraire de 2,96 euros par action, mis en paiement à compter du 18 mai 2017. L'assemblée a également nommé Melanie Lee et Bernard Charès en qualité d'administrateurs indépendants et a approuvé le renouvellement du mandat d'administrateur de Fabienne Lecorvaisier, pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020. L'assemblée a également approuvé la modification des statuts en vue de nommer deux administrateurs salariés. À la suite de cette modification, Marion Palme, de nationalité allemande, et Christian Senectaire, de nationalité française, ont été désignés en juin 2017. Le nouveau conseil d'administration est composé de 16 administrateurs, dont 7 femmes. Il est également très majoritairement composé d'administrateurs indépendants.

A.3.2. Litiges et arbitrages

Les contentieux ayant le plus significativement évolué depuis la publication des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 sont présentés en note B.14. aux comptes semestriels consolidés condensés.

Par ailleurs, concernant les contentieux, arbitrages et autres procédures légales dans lesquels Sanofi et les autres sociétés du Groupe sont impliquées, les développements suivants sont intervenus :

Brevets

- **Contestation Mylan relative au brevet Lantus® aux Etats-Unis**

En juin 2017, Mylan Pharmaceuticals Inc. a déposé une demande de revue (*Inter Partes Review – IPR*) des brevets américains n° 7 476 652 et n° 7 713 930 relatifs à Lantus® auprès de la Commission d'Appel des Brevets (*Patent Trial and Appeal Board – PTAB*). Dans ces demandes, Mylan conteste la validité de toutes les revendications de ces brevets.

▪ Litige Merck relatif aux brevets Lantus® aux Etats-Unis

Dans le contentieux brevetaire contre Merck concernant Lantus®, l'audience fixant les demandes a été déplacée au 20 septembre 2017 et l'exposé des demandes de jugement sommaire (*Summary Judgment Motions*) sur certaines questions relatives à certains des brevets objets du litige doit débiter le 17 novembre 2017.

▪ Litige relatif aux brevets Multaq® aux Etats-Unis

En avril 2017, Sanofi et Lupin ont signé un accord transactionnel portant sur le litige Multaq® en cours et le procès intenté par Sanofi concernant le brevet '900 contre Sandoz et Watson a eu lieu.

Enquêtes gouvernementales et litiges associés

En mars 2017, le Bureau du Procureur Général de l'Etat de Washington a demandé l'ouverture d'une enquête civile visant à produire des documents et informations relatifs aux prix et aux pratiques commerciales concernant Lantus®, Toujeo®, Apidra® et Soliqua®, portant sur la période du 1^{er} janvier 2005 à ce jour. Sanofi US coopère dans le cadre de cette enquête.

En mars et avril 2017, deux actions supplémentaires ont été intentées contre Sanofi devant le Tribunal du New Jersey au titre d'une action de groupe putative comprenant des patients diabétiques alléguant des violations de la loi « *Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act* » en lien avec la tarification de Lantus®.

B/ Événements postérieurs au 30 juin 2017

- Le 10 juillet 2017, Sanofi Genzyme et Alnylam Pharmaceuticals, Inc., entreprise spécialisée dans les agents thérapeutiques ARNi, ont annoncé de nouveaux résultats positifs tirés de l'étude de prolongation de phase II en ouvert, en cours, consacrée au **fitusiran** chez des patients atteints d'hémophilie A et B, avec ou sans inhibiteurs. Sur la base de ces résultats, Sanofi et Alnylam ont annoncé le lancement d'un programme de phase III dénommé ATLAS consacré au fitusiran chez des patients atteints d'hémophilie A et B avec ou sans inhibiteurs.
- Le 11 juillet 2017, Sanofi a annoncé la prochaine acquisition de **Protein Sciences**, société privée de biotechnologie située à Meriden, dans l'État du Connecticut, aux États-Unis. En vertu de l'accord conclu par les deux entreprises, Sanofi effectuera un paiement initial de 650 millions de dollars et pourra verser par la suite jusqu'à 100 millions de dollars en fonction de l'atteinte de certains objectifs. En octobre 2016, Protein Sciences a obtenu l'approbation de son vaccin antigrippal quadrivalent Flublok® par la FDA. Flublok® est le seul vaccin antigrippal à base de protéine recombinante approuvé par la FDA. L'acquisition devrait être effective au troisième trimestre de 2017, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires.
- Le 21 juillet 2017, le Comité des médicaments à usage humain (CHMP, Committee for Medicinal Products for Human Use) de l'Agence européenne des médicaments (EMA) a rendu un avis favorable concernant la demande d'autorisation de mise sur le marché de **Dupixent®** (dupilumab) dans le traitement de la dermatite atopique modérée à sévère de l'adulte.
- Le 31 juillet 2017, 1 621 098 actions (soit environ 0,13% du capital) ont été émises dans le cadre d'**Action 2017**, plan mondial d'actionnariat salarié, destiné à associer davantage les salariés de Sanofi au développement futur et aux résultats de l'entreprise. Du 19 au 30 juin 2017, 25 758 salariés ont ainsi participé et souscrit à des actions Sanofi au prix unitaire de 70,01 euros. Toute souscription par tranche de cinq actions dans le cadre de cette émission a fait l'objet d'un abondement sous forme d'une action nouvelle. Les souscriptions égales ou supérieures à vingt actions ont fait l'objet d'un abondement sous forme de quatre actions nouvelles.

C/ Comptes consolidés du premier semestre 2017

Les définitions des données financières figurent en annexe à la section F. Dans ce rapport, sauf indication contraire, toutes les données financières sont présentées selon le référentiel comptable international (IFRS) qui intègre les normes comptables internationales et leurs interprétations (voir la note A.1. aux comptes semestriels consolidés condensés).

C.1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 2017

Comptes de résultats consolidés aux premiers semestres 2016 et 2017

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2017 (6 mois) ^(a)	en % des ventes	Au 30 juin 2016 (6 mois) ^(a)	en % des ventes
Chiffre d'affaires	17 311	100,0 %	15 926	100,0 %
Autres revenus	519	3,0 %	310	1,9 %
Coûts des ventes	(5 670)	(32,8 %)	(4 970)	(31,2 %)
Marge brute	12 160	70,2 %	11 266	70,7 %
Frais de recherche et développement	(2 667)	(15,4 %)	(2 514)	(15,8 %)
Frais commerciaux et généraux	(5 046)	(29,1 %)	(4 609)	(28,9 %)
Autres produits d'exploitation	173		265	
Autres charges d'exploitation	(71)		(195)	
Amortissements des incorporels	(990)		(877)	
Dépréciations des incorporels	(12)		(52)	
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	(100)		(67)	
Coûts de restructuration et assimilés	(364)		(627)	
Autres gains et pertes, litiges	(7)		—	
Résultat opérationnel	3 076	17,8 %	2 590	16,3 %
Charges financières	(218)		(241)	
Produits financiers	95		50	
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence	2 953	17,1 %	2 399	15,1 %
Charges d'impôts	(610)		(497)	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	38		98	
Résultat net de l'ensemble consolidé hors activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée	2 381	13,8 %	2 000	12,6 %
Résultat net de l'activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée	4 421		286	
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 802		2 286	
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	64		41	
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	6 738	38,9 %	2 245	14,1 %
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 260,3		1 287,6	
Nombre moyen d'actions après dilution (en millions)	1 270,6		1 296,6	
- Résultat de base par action (en euros)	5,35		1,74	
- Résultat de base par action (en euros) hors activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée	1,84		1,52	
- Résultat dilué par action (en euros)	5,30		1,73	
- Résultat dilué par action (en euros) hors activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée	1,82		1,51	

(a) Les résultats de l'activité Santé animale en 2016 ainsi que le gain réalisé sur sa cession en 2017 sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (voir note B.21.)

C.2. INFORMATIONS SECTORIELLES

C.2.1. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Directeur Général, principal décideur opérationnel de Sanofi. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs. L'information sur les secteurs opérationnels en application d'IFRS 8 est donnée dans la note B.20. aux comptes semestriels consolidés condensés.

Les secteurs opérationnels de Sanofi se décomposent en une activité Pharmaceutique (Pharmacie) et une activité Vaccins Humains (Vaccins).

Le secteur Pharmacie regroupe les opérations commerciales des franchises Médecine de Spécialités (Maladies rares, Sclérose en plaques, Oncologie), du Diabète et Cardiovasculaire, des Produits de prescription établis, de la Santé Grand Public et des Produits Génériques, ainsi que les activités de recherche et développement, de production et de commercialisation dédiées à la pharmacie. Ce secteur intègre également toutes les entreprises associées dont l'activité est liée à la pharmacie, en particulier Regeneron, Onduo et les entités détenues majoritairement par Bristol-Myers Squibb (BMS).

Le secteur Vaccins est une activité entièrement dédiée aux vaccins qui intègre les opérations commerciales de Sanofi Pasteur, les activités de recherche et développement, de production et de commercialisation dédiées aux vaccins. Ce secteur inclut la coentreprise Sanofi Pasteur MSD jusqu'au 30 décembre 2016, date de son terme.

Chaque secteur inclut les dépenses des fonctions globales centralisées qui sont allouées dans le cadre du reporting interne de Sanofi.

Le secteur Autres regroupe l'ensemble des secteurs non reportables selon les dispositions d'IFRS 8. Ce secteur inclut notamment les impacts liés à des engagements conservés relatifs à des activités cédées.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

C.2.2. Résultat opérationnel des activités

Le résultat sectoriel de Sanofi est le « Résultat opérationnel des activités ». Cet indicateur est utilisé en interne par le principal décideur opérationnel pour évaluer la performance de chaque secteur opérationnel et décider de l'allocation des ressources. La définition de cet indicateur ainsi que le tableau de réconciliation entre le « Résultat opérationnel des activités » et le **Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence**, sont présentés à la note B.20.1. aux comptes semestriels consolidés condensés.

C.2.3. Résultat net des activités

Sanofi estime que la compréhension de sa performance opérationnelle par la direction et les investisseurs est facilitée par la présentation du « Résultat net des activités ». Cet indicateur alternatif de performance¹ est déterminé à partir du « Résultat opérationnel des activités » duquel sont déduites les charges financières nettes et la charge d'impôts liée à ce résultat. Pour le 1^{er} semestre 2016 et l'année 2016, le « Résultat net des activités » comprend le « Résultat net des activités hors Santé animale » déterminé comme décrit ci-dessus et le « Résultat net de l'activité Santé animale » déterminé selon des bases similaires et comparables.

¹ Voir définition en annexe à la section F.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le « Résultat opérationnel des activités » et le « Résultat net des activités » :

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois)	30 juin 2016 (6 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
Résultat opérationnel des activités	4 741	4 216	9 285
Charges et produits financiers ^(a)	(123)	(191)	(399)
Charges d'impôts	(1 127)	(922)	(2 054)
Résultat net des activités hors Santé animale	3 491	3 103	6 832
Résultat net de l'activité Santé animale	—	299	476
Résultat net des activités	3 491	3 402	7 308

(a) Cette ligne ne comprend pas, sur l'année 2016, la perte de valeur sur les titres de la société Alnylam pour 457 millions d'euros

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le « Résultat net des activités » et le **Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi** :

(en millions d'euros)	30 juin ^(a) 2017 (6 mois)	30 juin ^(a) 2016 (6 mois)	31 décembre ^(a) 2016 (12 mois)
Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	6 738	2 245	4 709
Amortissement des incorporels ^(b)	990	877	1 692
Dépréciation des incorporels	12	52	192
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	100	67	135
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	176	—	—
Coûts de restructuration et assimilés	364	627	879
Dépréciation des titres Alnylam	—	—	457
Autres gains et pertes, et litiges ^(c)	7	—	(211)
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus ^(d) :	(628)	(548)	(841)
<i>liés aux amortissements des incorporels</i>	(345)	(307)	(647)
<i>liés aux dépréciations des incorporels</i>	(4)	(16)	(47)
<i>liés aux ajustements de la juste valeur des compléments de prix</i>	(31)	(15)	(24)
<i>charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks</i>	(56)	—	—
<i>liés aux coûts de restructuration et assimilés</i>	(126)	(210)	(95)
<i>autres effets d'impôts</i>	(66)	—	(28)
Autres éléments d'impôts	111	113	113
Quote-part revenant aux intérêts non contrôlants sur les éléments ci-dessus	(1)	(9)	(22)
Coûts de restructuration et charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence	43	(54)	(9)
Eléments relatifs à l'Activité Santé animale ^(e)	(4 421)	13	162
Autres éléments Sanofi Pasteur MSD ^(f)	—	19	52
Résultat net des activités	3 491	3 402	7 308

(a) Les résultats de l'activité Santé animale en 2016 ainsi que le gain réalisé sur sa cession en 2017 sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

(b) Dont charges d'amortissements liées à l'impact de la comptabilisation des regroupements d'entreprises : 919 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 et 809 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016.

(c) Cette ligne comprend, au 1^{er} semestre 2017 les coûts de séparation liés au processus de désinvestissement de l'activité Génériques en Europe, avant effet d'impôts, et sur 2016, le résultat de cession avant effet d'impôts des titres détenus dans la coentreprise Sanofi Pasteur MSD.

(d) Au 31 décembre 2016, cette ligne inclut l'impact sur les actifs et les passifs d'impôts différés provenant des éléments de réconciliation (amortissements et dépréciations des actifs incorporels et coûts de restructuration) à la suite de changements de taux d'impôts principalement en France (passage à un taux d'IS de 28 % à compter du 1^{er} janvier 2020) et au Japon.

(e) En 2017, cette ligne comprend les gains réalisés sur la cession de l'activité Santé animale. En 2016, cette ligne comprend l'extourne des charges d'amortissements et de dépréciations des actifs incorporels comptabilisées jusqu'à la date d'application d'IFRS 5 et les coûts directement liés à l'opération de cession ainsi que les effets d'impôts des éléments précités.

(f) En 2016, cette ligne comprend l'extourne de la quote-part du résultat net des activités de Sanofi Pasteur MSD à compter de la date d'annonce par Sanofi et MSD de leur intention de mettre un terme à leur coentreprise.

C.3. ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 2017

C.3.1. Chiffre d'affaires

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires consolidé de Sanofi s'établit à 17 311 millions d'euros, en hausse de 8,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2016. Les variations de taux de change ont eu un impact positif de 1,7 point de pourcentage, l'effet positif du taux du dollar américain et du real brésilien par rapport à l'euro, a plus que compensé l'évolution négative de la livre égyptienne, de la livre turque et de la livre sterling. À taux de change constants (tcc)¹, le chiffre d'affaires est en hausse de 7,0 %, reflétant l'acquisition de l'activité Santé Grand Public de BI et la consolidation de l'activité Vaccins de Sanofi en Europe. À taux de change et périmètre constants (pcc)¹, la progression affichée a été de 2,0%.

Éléments de passage du chiffre d'affaires à périmètre constant

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)
Chiffre d'affaires Santé Grand Public BI ^(a)	689
Chiffre d'affaires lié à la consolidation des activités Vaccins européenne (SPMSD) ^(a)	97
Impact total BI et SPMSD	786
Autres	(8)
Impact total du changement de périmètre sur le chiffre d'affaires	778

(a) Sur la base d'une estimation non audité des ventes

Tableau de passage du chiffre d'affaires au chiffre d'affaires à changes et périmètre constants

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois)	30 juin 2016 (6 mois)	Évolution
Chiffre d'affaires	17 311	15 926	+8,7%
Impact des variations de taux de change	(270)		
Chiffre d'affaires à changes constants	17 041	15 926	+7,0%
Impact du changement de périmètre		778	
Chiffre d'affaires à changes et périmètre constants	17 041	16 704	+2,0%

¹ Voir définition en annexe à la section F.

C.3.1.1. Chiffre d'affaires par activité

Le chiffre d'affaires est constitué du chiffre d'affaires des activités Pharmaceutiques (Pharmacie) et Vaccins Humains (Vaccins).

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois)	30 juin 2016 (6 mois)	Évolution
Pharmacie	15 511	14 504	+6,9%
Vaccins	1 800	1 422	+26,6%
Chiffre d'affaires	17 311	15 926	+8,7%

C.3.1.2. Chiffre d'affaires par Entité commerciale globale (Global Business Units - GBUs)

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires des Entités commerciales globales (Global Business Units - GBUs) reflétant la nouvelle structure de Sanofi, qui permet de simplifier l'organisation, de renforcer la spécialisation et de concentrer les efforts sur les moteurs de croissance. Dans cette structure, les ventes de produits Diabète & Cardiovasculaire et Médecine de Spécialités des marchés émergents sont incluses dans la GBU Médecine Générale et Marchés Émergents. À la suite de la création de la GBU Santé Grand Public, les ventes de produits de cette Entité, préalablement comprises dans la GBU Médecine Générale et Marchés Émergents, sont présentées, à titre d'information, sur une ligne distincte.

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois)	30 juin 2016 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
GBU Sanofi Genzyme ^(a) (Médecine de Spécialités) ^(b)	2 818	2 414	+16,7%	+14,9%
GBU Diabète & Cardiovasculaire ^(a)	2 805	3 102	-9,6%	-11,4%
GBU Médecine Générale & Marchés Émergents ^{(c)(d)}	7 384	7 283	+1,4%	+0,5%
GBU Santé Grand Public	2 504	1 705	+46,9%	+42,6%
Total Pharmacie	15 511	14 504	+6,9%	+5,3%
GBU Sanofi Pasteur (Vaccins)	1 800	1 422	+26,6%	+24,5%
Total chiffre d'affaires	17 311	15 926	+8,7%	+7,0%

(a) N'inclut pas le chiffre d'affaires des marchés émergents.

(b) Maladies Rares, Sclérose en plaques, Oncologie et Immunologie.

(c) Inclut le chiffre d'affaires des marchés émergents pour les produits de Médecine de Spécialités, Diabète & Cardiovasculaire.

(d) Marchés Émergents : Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est (sauf Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto-Rico.

C.3.1.3. Chiffre d'affaires par franchise

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2017 par franchise et facilite ainsi la comparaison directe avec les pairs. Le tableau du chiffre d'affaires de l'activité Pharmaceutique par zone géographique ci-après fournit le détail de la réconciliation des ventes par franchise et par Entité commerciale globale (GBUs) pour le secteur de l'activité pharmaceutique.

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois)	30 juin 2016 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Maladies rares	1 464	1 353	+8,2%	+6,7%
Sclérose en plaques	1 045	790	+32,3%	+30,0%
Oncologie	795	721	+10,3%	+8,6%
Immunologie	27	—	—	—
Total Médecine de Spécialités	3 331	2 864	+16,3%	+14,5%
<i>dont Marchés Développés (GBU Sanofi Genzyme)</i>	<i>2 818</i>	<i>2 414</i>	<i>+16,7%</i>	<i>+14,9%</i>
<i>dont Marchés Émergents^{(a)/(b)}</i>	<i>513</i>	<i>450</i>	<i>+14,0%</i>	<i>+12,7%</i>
Diabète	3 310	3 591	-7,8%	-9,2%
Cardiovasculaire	257	203	+26,6%	+23,2%
Total Diabète & Cardiovasculaire	3 567	3 794	-6,0%	-7,5%
<i>dont Marchés Développés (GBU Diabète & Cardiovasculaire)</i>	<i>2 805</i>	<i>3 102</i>	<i>-9,6%</i>	<i>-11,4%</i>
<i>dont Marchés Émergents^{(a)/(b)}</i>	<i>762</i>	<i>692</i>	<i>+10,1%</i>	<i>+10,4%</i>
Produits de prescription établis^(a)	5 199	5 208	-0,2%	-0,9%
Génériques^(a)	910	933	-2,5%	-5,0%
Santé Grand Public (GBU Santé Grand Public)	2 504	1 705	+46,9%	+42,6%
Total Pharmacie	15 511	14 504	+6,9%	+5,3%
Vaccins (GBU Sanofi Pasteur)	1 800	1 422	+26,6%	+24,5%
Total chiffre d'affaires	17 311	15 926	+8,7%	+7,0%

(a) La somme de ces éléments constitue la GBU Médecine Générale & Marchés Émergents.

(b) Marchés Émergents : Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est (sauf Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto-Rico.

C.3.1.4. Activité Pharmaceutique

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires de l'activité **Pharmaceutique** (Pharmacie) atteint 15 511 millions d'euros, soit une progression de 6,9 % à données publiées et de 5,3 % à changes constants. À taux de change et périmètre constants, la progression affichée a été de 0,6 %.

La hausse de 1 007 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2016 reflète principalement l'impact de l'acquisition de l'activité Santé Grand Public de BI (689 millions d'euros), et l'effet de change positif (240 millions d'euros). En outre, les impacts suivants à change et périmètre constants sont à noter :

- la performance positive des franchises Sclérose en plaques (+237 millions d'euros), Maladie rares (+92 millions d'euros) et Oncologie (+62 millions d'euros), et de l'activité Santé Grand Public (+57 millions d'euros) ;
- et la performance négative des franchises Diabète (-330 millions d'euros) et Produits de prescription établis (-61 millions d'euros).

Chiffre d'affaires par produit et franchise

(en millions d'euros)	Indications	30 juin 2017 (6 mois)	30 juin 2016 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Cerezyme®	Maladie de Gaucher	369	381	-3,1 %	-3,4 %
Cerdelga®	Maladie de Gaucher	62	49	+26,5%	+24,5%
Myozyme® / Lumizyme®	Maladie de Pompe	393	348	+12,9%	+11,5%
Fabrazyme®	Maladie de Fabry	367	316	+16,1%	+13,6%
Aldurazyme®	Mucopolysaccharidoses	109	98	+11,2%	+10,2%
Autres		164	161	+1,9%	-0,6 %
Total Maladies rares		1 464	1 353	+8,2%	+6,7%
Aubagio®	Sclérose en plaques	796	594	+34,0%	+31,3%
Lemtrada®	Sclérose en plaques	249	196	+27,0%	+26,0%
Total Sclérose en plaques		1 045	790	+32,3%	+30,0%
Jevtana®	Cancer de la prostate	197	178	+10,7%	+9,0%
Thymoglobuline®	Rejet de greffe	148	134	+10,4%	+8,2%
Taxotere®	Cancers du sein, du poumon, de la prostate, de l'estomac, de la tête et du cou	91	92	-1,1 %	-2,2 %
Eloxatine®	Cancer colorectal	90	86	+4,7%	+3,5%
Mozobil®	Cancers hématologiques	80	72	+11,1%	+9,7%
Zaltrap®	Cancer colorectal	34	34	0,0%	0,0%
Autres		155	125	+24,0%	+21,6%
Total Oncologie		795	721	+10,3%	+8,6%
Dupixent®	Dermatite atopique	26	-	-	-
Kevzara®	Polyarthrite rhumatoïde	1	-	-	-
Total Immunologie		27	-	-	-
Total Médecine de Spécialités		3 331	2 864	+16,3%	+14,5%
Lantus®	Diabète	2 423	2 860	-15,3 %	-16,7 %
Toujeo®	Diabète	402	244	+64,8%	+59,8%
Apidra®	Diabète	191	178	+7,3%	+5,6%
Amaryl®	Diabète	174	181	-3,9%	0,0%
Insuman®	Diabète	55	66	-16,7%	-15,2%
Lecteurs de glycémie	Diabète	33	34	-2,9%	-2,9%
Lyxumia®	Diabète	14	17	-17,6%	-17,6%
Soliqua®	Diabète	9	-	-	-
Tofogliflozin	Diabète	9	7	+28,6%	+28,6%
Autres	Diabète	-	4	n/a	n/a
Total Diabète		3 310	3 591	-7,8%	-9,2%
Multaq®	Fibrillation auriculaire	181	170	+6,5%	+3,5%
Praluent®	Hypercholestérolémie	76	33	+130,3%	+124,2%
Total Cardiovasculaire		257	203	+26,6%	+23,2%
Total Diabète & Cardiovasculaire		3 567	3 794	-6,0%	-7,5%
Lovenox®	Thrombose	817	818	-0,1%	-0,1%
Plavix®	Athérombose	765	780	-1,9%	-1,0%
Renagel® / Renvela®	Hyperphosphorémie	494	442	+11,8%	+9,0%
Aprovel® / Avapro®	Hypertension	383	344	+11,3%	+11,0%
Dépakine®	Épilepsie	221	206	+7,3%	+8,3%
Synvisc® / Synvisc-One®	Arthrose	206	197	+4,6%	+2,0%
Allegra®	Rhinites allergiques, urticaire	102	114	-10,5%	-13,2%
Stilnox® / Ambien® / Myslee®	Troubles du sommeil	137	148	-7,4%	-10,8%
Tritace®	Hypertension	124	125	-0,8 %	+0,8%
Targocid®	Infections bactériennes	72	75	-4,0%	-4,0%
Lasix®	Œdèmes, hypertension	71	77	-7,8%	-7,8%
Autres		1 807	1 882	-4,0%	-5,1%
Total Produits de prescription établis		5 199	5 208	-0,2%	-0,9%
Génériques		910	933	-2,5%	-5,0%
Santé Grand Public		2 504	1 705	+46,9%	+42,6%
Total Pharmacie		15 511	14 504	+6,9%	+5,3%

Franchise Maladies rares

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires de la franchise **Maladies rares** s'élève à 1 464 millions d'euros, en hausse de 8,2 % à données publiées et de 6,7 % à changes constants. Cette hausse est attribuable à l'augmentation du nombre de patients traités dans le monde.

Dans la maladie de Gaucher, **Cerezyme**[®] enregistre un chiffre d'affaires en baisse de 3,4 % à taux de change constants (tcc), à 369 millions d'euros, du fait de la baisse des ventes dans les Marchés Émergents¹ (-7,1 % tcc, à 116 millions d'euros) ainsi que dans la zone Reste du monde² (-12,5 % tcc, à 22 millions d'euros), et en Europe³ (-1,4 % tcc, à 139 millions d'euros) du fait du lancement de **Cerdelga**[®]. **Cerdelga**[®] enregistre un chiffre d'affaires de 62 millions d'euros (+24,5 % tcc), dont 48 millions (+20,5 % tcc) sont réalisés aux États-Unis. En Europe et dans la zone Reste du monde, où **Cerdelga**[®] est désormais disponible au Japon, le chiffre d'affaires du produit a progressé respectivement de 37,5 % tcc, à 11 millions d'euros et de 50,0 % tcc à 3 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de **Myozyme**[®] / **Lumizyme**[®] est en hausse de 11,5 % tcc, à 393 millions d'euros, soutenu par les ventes aux États-Unis (+15,9 % tcc, à 135 millions d'euros) et en Europe (+5,5 % tcc, à 169 millions d'euros). Dans les Marchés Émergents les ventes ont progressé de 23,9 % tcc à 60 millions d'euros. Ces progressions sont dues à l'augmentation du nombre de patients diagnostiqués et traités contre la maladie de Pompe.

Fabrazyme[®] enregistre un chiffre d'affaires de 367 millions d'euros en hausse de 13,6 % tcc. Il progresse dans de nombreux pays avec l'augmentation du nombre de patients diagnostiqués et traités contre la maladie de Fabry. Le produit enregistre notamment des ventes en progression aux États-Unis (+11,6 % tcc, à 189 millions d'euros), dans les Marchés Émergents (+48,1 % tcc, à 43 millions d'euros), dans la zone Reste de monde (+12,5 % tcc, à 54 millions d'euros) ainsi qu'en Europe (+6,5 % tcc, à 81 millions d'euros).

Franchise Sclérose en plaques

Au 1^{er} semestre 2017, la franchise **Sclérose en plaques** réalise un chiffre d'affaires de 1 045 millions d'euros, soit une progression de 32,3 % à données publiées et de 30,0 % à changes constants, reflétant les fortes performances enregistrées par **Aubagio**[®] et **Lemtrada**[®] aux États-Unis et en Europe.

Aubagio[®] génère un chiffre d'affaires de 796 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017, soit une progression de 31,3 % tcc, soutenue par les États-Unis (+30,7 % tcc, à 544 millions d'euros) et l'Europe (+33,1 % tcc, à 205 millions d'euros). Au 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2017, **Aubagio**[®] a atteint une part des prescriptions de respectivement 9,0% et 9,3% aux États-Unis (source : IMS NPA TRX – T1 & T2 2017).

Au 1^{er} semestre 2017, les ventes de **Lemtrada**[®] atteignent 249 millions d'euros (+26,0 % tcc) dont 130 millions d'euros aux États-Unis (+23,5 % tcc) et 92 millions d'euros en Europe (+26,7 % tcc).

Franchise Oncologie

La franchise **Oncologie** réalise un chiffre d'affaires de 795 millions d'euros, soit une hausse de 10,3 % à données publiées et de 8,6 % à changes constants, portée principalement par les commandes publiques de **Leukine**[®] aux États-Unis, la bonne performance de la franchise dans les Marchés Émergents, et la croissance globale des ventes de **Jevtana**[®] et **Thymoglobuline**[®].

Jevtana[®] enregistre un chiffre d'affaires de 197 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017, en hausse de 9,0 % tcc, reflétant la croissance des ventes au Japon (+21,1 % tcc, à 23 millions d'euros), en Europe (+5,6 % tcc, à 75 millions d'euros), aux États-Unis (+4,0 % tcc, à 81 millions d'euros) et dans les Marchés Émergents (+27,3 % tcc, à 15 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires de **Thymoglobuline**[®] est en croissance de 8,2 % tcc, à 148 millions d'euros, témoignant à la fois d'une bonne performance aux États-Unis (+7,9 % tcc, à 85 millions d'euros) et dans les Marchés Émergents (+18,5 % tcc, à 32 millions d'euros).

Taxotere[®] affiche un recul de son chiffre d'affaires (-2,2 % tcc), à 91 millions d'euros, principalement dû aux effets de la concurrence des produits génériques au Japon (-46,7 % tcc, à 8 millions d'euros), partiellement compensés par l'augmentation des ventes dans les Marchés Émergents (+10,9 % tcc, à 70 millions d'euros), notamment en Chine (+17,2 % tcc à 33 millions d'euros).

¹ Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est (sauf Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

² Japon, Corée du Sud, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

³ Europe de l'Ouest et de l'Est hors Eurasie (Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie)

Eloxatine[®] enregistre une hausse de ses ventes de +3,5 % tcc à 90 millions d'euros. Ceci est lié à l'augmentation des ventes dans les Marchés Émergents (+12,1 % tcc, à 73 millions d'euros), notamment en Chine (+10,6 % tcc, à 51 millions d'euros), qui a compensé la chute des ventes au Canada due à la concurrence des produits génériques.

Franchise Immunologie

Dupixent[®] (dupilumab, développé en collaboration avec Regeneron), innovation scientifique majeure pour le traitement de la dermatite atopique modérée à sévère chez l'adulte, a été approuvé par la FDA le 28 mars 2017, et rendu disponible sur le marché aux États-Unis. En seulement quelques mois, le produit a généré un chiffre d'affaires de 26 millions d'euros, soutenu par un important besoin médical non satisfait ainsi que par un accès rapide au marché. En Europe, Dupixent[®] a reçu un avis favorable du CHMP de l'EMA le 21 juillet 2017.

Kezara[®] (sarilumab, développé en collaboration avec Regeneron) dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde, a été approuvé par la FDA le 22 mai 2017 et rendu disponible sur le marché aux États-Unis, où il a déjà généré 1 million d'euros de chiffre d'affaires.

Franchise Diabète

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires de la franchise **Diabète** s'inscrit à 3 310 millions d'euros, en recul de 7,8 % à données publiées et de 9,2 % à changes constants. Ceci reflète principalement la diminution des ventes de Lantus[®] aux États-Unis, où le chiffre d'affaires de la franchise Diabète atteint 1 653 millions d'euros (en recul de 19,1 % tcc). La baisse des ventes de la franchise diabète aux États-Unis devrait s'accroître sur le reste de l'année principalement en raison de l'exclusion du formulaire commercial d'United Health qui a eu lieu le 1^{er} avril 2017 ainsi que de l'impact supplémentaire de l'exclusion des formulaires commerciaux de CVS, complémentaires de santé majeures aux États-Unis. Hors États-Unis, le chiffre d'affaires de la franchise Diabète recule également en Europe (-3,0 % tcc, à 651 millions d'euros), mais progresse dans les Marchés Émergents (+10,2 % tcc, à 756 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires des **insulines glargine** (Lantus[®] et Toujeo[®]) s'élève à 2 825 millions d'euros, en baisse de 10,7 % tcc.

Lantus[®] affiche au 1^{er} semestre une baisse de 16,7 % tcc à 2 423 millions d'euros. Aux États-Unis, les ventes sont en recul de 24,6 % tcc, à 1 350 millions d'euros, essentiellement dû à un prix net moyen plus faible, au transfert de patients à un traitement par Toujeo[®], et à l'effet de l'exclusion des formulaires commerciaux mentionnée ci-dessus. En Europe, le chiffre d'affaires est en baisse de 14,4 % tcc, à 393 millions d'euros, notamment suite au lancement d'un biosimilaire de Lantus[®] et au transfert de patients à un traitement par Toujeo[®]. Dans les Marchés Émergents les ventes sont en hausse de 7,5 % tcc à 515 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2017 **Toujeo**[®], insuline basale de nouvelle génération, affiche un chiffre d'affaires de 402 millions d'euros, dont 237 millions d'euros aux États-Unis et 100 millions d'euros en Europe.

Amaryl[®] affiche un chiffre d'affaires stable à tcc, à 174 millions d'euros, reflétant à la fois une progression du chiffre d'affaires du produit dans les Marchés émergents (+2,8 % tcc à 142 millions d'euros) et une baisse de la performance en Europe (-31,3 % tcc, à 11 millions d'euros).

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires d'**Apidra**[®] progresse de 5,6 % à 191 millions d'euros. La baisse des ventes aux États-Unis (-1,8 % tcc, à 56 millions d'euros) est compensée par la hausse des ventes en Europe (+6,3 % tcc, à 67 millions d'euros), ainsi que dans les Marchés Émergents (+17,5 % tcc à 47 millions d'euros).

Depuis janvier 2017, **Soliqua**[®] **100/33** (insuline glargine 100 unités/ml et lixisénatide 33 mcg/ml¹, solution injectable) est disponible aux États-Unis. Au premier semestre 2017, le chiffre d'affaires de Soliqua[®] 100/33 a atteint 9 millions d'euros.

Franchise Cardiovasculaire

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires de **Praluent**[®] (alirocumab, développé en collaboration avec Regeneron) s'est élevé à 76 millions d'euros, dont 53 millions d'euros aux États-Unis et 19 millions d'euros en Europe. L'essor relatif du produit au 1^{er} semestre reflète les restrictions significatives des payeurs aux États-Unis et l'accès limité au marché en Europe (pour plus d'informations sur les contentieux liés à Praluent[®], voir note B.14. aux comptes semestriels consolidés condensés).

Le chiffre d'affaires de **Multaq**[®] s'est quant à lui établi à 181 millions d'euros (+3,5 % tcc), dont 154 millions d'euros générés aux États-Unis (+4,2 % tcc).

¹ Lixisénatide a été développé sous licence de Zealand Pharma A/S.

Produits de prescription établis

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires des **Produits de prescription établis** a été de 5 199 millions d'euros, soit un recul de 0,2 % à données publiées et de 0,9 % à changes constants. Ceci reflète à la fois la solide performance des Marchés Émergents (+5,8 % tcc, à 1 973 millions d'euros), la baisse des ventes en Europe (-4,2 % tcc, à 1 788 millions d'euros), et la diminution des ventes de Plavix[®] au Japon. Aux États-Unis, le chiffre d'affaires des Produits de prescription établis a enregistré un recul respectif de 1,9 % tcc, à 750 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires de **Lovenox[®]** est resté stable à 817 millions d'euros. La progression des ventes dans les Marchés Émergents (+11,9 % tcc, à 243 millions d'euros) a compensé le recul des ventes en Europe (-4,4 % tcc à 500 millions d'euros) lié à la concurrence de biosimilaires contenant de l'énoxaparine sodique. Le chiffre d'affaires de Lovenox[®] est également en baisse dans la zone Reste du monde (-6,4 % tcc à 45 millions d'euros) et aux États-Unis (-3,4 % tcc, à 29 millions d'euros).

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires de **Plavix[®]** a atteint 765 millions d'euros, soit une baisse de 1,0 % tcc reflétant essentiellement la concurrence des génériques au Japon (-32,4 % tcc, à 128 millions d'euros), et en Europe (-8,2 % tcc, à 78 millions d'euros), partiellement compensée par le maintien d'une forte performance dans les Marchés Émergents (+11,8 %, tcc à 528 millions d'euros), notamment en Chine (+13,8 % à 390 millions d'euros). Les ventes de Plavix[®] aux États-Unis et à Porto Rico sont réalisées par BMS conformément aux termes de l'alliance entre Sanofi et BMS¹.

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires de **Renvela[®]/Renagel[®]** a enregistré une hausse de 9,0 % tcc, à 494 millions d'euros. Cette hausse est soutenue par la performance des ventes aux États-Unis (+11,0 % tcc, à 416 millions d'euros), où les premiers génériques du produit sous forme de poudre et de comprimés ont été homologués respectivement en juin et juillet 2017. Des génériques du produit sont déjà commercialisés dans certains pays d'Europe, ce qui a entraîné une baisse de 14,0 % du chiffre d'affaires de Renvela[®]/Renagel[®] en Europe, à 37 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires d'**Aprovel[®]/Avapro[®]** s'est établi à 383 millions d'euros, soit une hausse de 11,0 % tcc notamment due à la progression des ventes dans la zone Reste du monde (+45,9 % tcc, à 91 millions d'euros), ainsi que dans Marchés Émergents (+7,6 % tcc, à 226 millions d'euros). En Europe, les ventes d'Aprovel[®]/Avapro[®] ont baissé de 9,1 %, à 60 millions d'euros.

Produits Génériques

Le chiffre d'affaires des produits **Génériques** au 1^{er} semestre 2017 est de 910 millions d'euros, en baisse de 2,5 % à données publiées, et de 5,0 % à changes constants.

Les Marchés Émergents enregistrent un chiffre d'affaires de 389 millions d'euros, soit un recul de 3,7 % tcc, lié principalement à la cession d'une activité de distribution en Chine ainsi que par la séquence des ventes en Amérique latine. Les ventes de produits génériques sont également en baisse en Europe (-5,3 % tcc, à 388 millions d'euros) et aux États-Unis (-28,7 % tcc, à 69 millions d'euros). Ces baisses sont partiellement compensées par la progression des ventes dans la zone Reste du monde (+34,8 % tcc, à 64 millions d'euros).

Conformément à sa feuille de route 2020, Sanofi a examiné toutes les options concernant son activité Génériques en Europe et a entériné sa décision d'engager un processus de dissociation de l'activité, qui devrait s'achever d'ici à la fin 2018. Sanofi confirme son engagement dans son activité Génériques dans les autres parties du monde et se concentrera davantage sur les Marchés émergents.

¹ Voir note C.2. aux états financiers consolidés du document de référence 2016, page 228 ; ce document est disponible sur le site internet www.sanofi.com.

Santé Grand Public

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires des produits de **Santé Grand Public** a atteint 2 504 millions d'euros soit une progression de 46,9 % à données publiées et de 42,6 % à changes constants, reflétant l'acquisition de l'activité Santé Grand Public de BI le 1^{er} janvier 2017. À périmètre et changes constants, le chiffre d'affaires Santé Grand Public a progressé de 2,4 %.

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois)	30 juin 2016 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Allegra [®]	251	237	+5,9%	+2,1%
Mucosolvan [®]	53	—	—	—
Autres	365	193	+89,1%	+86,5%
Allergie, toux et rhume	669	430	+55,6%	+52,1%
Doliprane [®]	156	154	+1,3%	+1,9%
Buscopan [®]	80	—	—	—
Autres	385	275	+40,0%	+33,5%
Douleur	621	429	+44,8%	+40,8%
Dulcolax [®]	103	—	—	—
Enterogermina [®]	89	85	+4,7%	+3,5%
Essentielle [®]	75	71	+5,6%	-2,8%
Zantac [®]	57	—	—	—
Autres	144	112	+28,6%	+25,0%
Santé digestive	468	268	+74,6%	+69,4%
Pharmaton [®]	48	—	—	—
Autres	286	220	+30,0%	+23,2%
Compléments alimentaires	334	220	+51,8%	+45,0%
Gold Bond [®]	100	94	+6,4%	+3,2%
Autres	312	264	+18,2%	+14,8%
Autres produits	412	358	+15,1%	+11,7%
Total Santé Grand Public	2 504	1 705	+46,9%	+42,6%

Dans les Marchés Émergents, le chiffre d'affaires de l'activité Santé Grand Public au 1^{er} semestre 2017 a progressé de 27,2 % tcc à 805 millions d'euros. À périmètre et changes constants (pcc), le chiffre d'affaires a progressé de 3,0 %, soutenu par la croissance de la catégorie Allergie, toux et rhume (+8,5 % pcc, à 170 millions d'euros) et de la catégorie Douleur (+3,0 % pcc, à 219 millions d'euros), et atténué par la baisse des ventes de la catégorie Santé digestive (-1,7 % pcc, à 185 millions d'euros).

En Europe, les ventes ont augmenté de 57,1 % tcc, à 714 millions d'euros. À périmètre et changes constants, les ventes ont progressé de 1,6 % soutenues par la croissance de la catégorie Allergie, toux et rhume (+5,7 % pcc, à 166 millions d'euros) et de la catégorie Douleur (+2,4 % pcc, à 252 millions d'euros), qui ont compensé la baisse des ventes de la catégorie Santé digestive (-1,2 % pcc, à 161 millions d'euros) et de la catégorie Compléments alimentaires (-4,5 % pcc, à 63 millions d'euros).

Les ventes aux États-Unis ont atteint 641 millions d'euros, soit une hausse de 21,1 % tcc. À périmètre et changes constants, les ventes ont progressé de 2,5 %, notamment à la suite du lancement de Xyzal[®] Allergy 24HR (51 millions d'euros de ventes), dont la vente sur le marché OTC a été autorisée en février 2017. La progression des ventes de la catégorie Allergie, toux et rhume (+13,0 % pcc, à 242 millions d'euros) et celle de la catégorie Douleur (+13,0 % pcc, à 90 millions d'euros), ont compensé la baisse de la catégorie Santé digestive (-14,2 % pcc, à 94 millions d'euros).

Dans la zone Reste du monde, le chiffre d'affaires de l'activité Santé Grand Public du 1^{er} semestre a atteint 344 millions d'euros, soit une hausse de 142,3 % tcc. À périmètre et changes constants, la progression est de 2,8 % soutenue par les ventes de la catégorie Santé digestive (+21,7 % pcc, à 28 millions d'euros) et de la catégorie Douleur (+3,6 % pcc, à 60 millions d'euros).

Chiffre d'affaires de l'activité Pharmaceutique au 1^{er} semestre 2017 par zone géographique

(millions d'euros)	Total Entités Globales	Europe ^(a)	Évolution TCC	États-Unis	Évolution TCC	Reste du monde ^(b)	Évolution TCC	Marchés Émergents ^(c)	Évolution TCC	Total Franchise	Évolution TCC
Cerezyme [®]	253	139	-1,4%	92	+1,1%	22	-12,5%	116	-7,1%	369	-3,4%
Cerdelga [®]	62	11	+37,5%	48	+20,5%	3	+50,0%	—	—	62	+24,5%
Myozyme [®]	333	169	+5,5%	135	+15,9%	29	+7,7%	60	+23,9%	393	+11,5%
Fabrazyme [®]	324	81	+6,5%	189	+11,6%	54	+12,5%	43	+48,1%	367	+13,6%
Aldurazyme [®]	72	38	—	22	—	12	—	37	+37,0%	109	+10,2%
Autres	143	35	-2,8%	61	—	47	-2,2%	21	+5,3%	164	-0,6%
Total Maladies rares	1 187	473	+3,0%	547	+9,5%	167	+3,2%	277	+10,6%	1 464	+6,7%
Aubagio [®]	777	205	+33,1%	544	+30,7%	28	+35,0%	19	+25,0%	796	+31,3%
Lemtrada [®]	238	92	+26,7%	130	+23,5%	16	+45,5%	11	+25,0%	249	+26,0%
Total Sclérose en plaques	1 015	297	+31,0%	674	+29,2%	44	+38,7%	30	+25,0%	1 045	+30,0%
Jevtana [®]	182	75	+5,6%	81	+4,0%	26	+28,6%	15	+27,3%	197	+9,0%
Thymoglobuline [®]	116	20	—	85	+7,9%	11	—	32	+18,5%	148	+8,2%
Taxotere [®]	21	2	—	1	-50,0%	18	-33,3%	70	+10,9%	91	-2,2%
Eloxatine [®]	17	2	—	—	—	15	-27,8%	73	+12,1%	90	+3,5%
Mozobil [®]	77	22	+4,8%	49	+6,8%	6	+133,3%	3	-25,0%	80	+9,7%
Zaltrap [®]	30	26	+8,3%	4	-42,9%	—	-100,0%	4	+100,0%	34	—
Autres	146	27	+7,7%	109	+30,9%	10	-9,1%	9	+14,3%	155	+21,6%
Total Oncologie	589	174	+5,4%	329	+11,6%	86	-5,6%	206	+13,8%	795	+8,6%
Dupixent [®]	26	—	—	26	—	—	—	—	—	26	—
Kevzara [®]	1	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Total Immunologie	27	—	—	27	—	—	—	—	—	27	—
Sanofi Genzyme / Médecine de Spécialités	2 818	944	+10,9%	1 577	+19,8%	297	+4,3%	513	+12,7%	3 331	+14,5%
Lantus [®]	1 908	393	-14,4%	1 350	-24,6%	165	-11,2%	515	+7,5%	2 423	-16,7%
Toujeo [®]	367	100	+117,4%	237	+25,0%	30	+123,1%	35	+3000,0%	402	+59,8%
Apidra [®]	144	67	+6,3%	56	-1,8%	21	—	47	+17,5%	191	+5,6%
Amaryl [®]	32	11	-31,3%	1	—	20	+5,3%	142	+2,8%	174	—
Insuman [®]	41	40	-7,0%	1	—	—	—	14	-31,8%	55	-15,2%
Lecteurs de glycémie	32	32	-3,0%	—	—	—	-100,0%	1	—	33	-2,9%
Lyxumia [®]	13	8	-18,2%	—	—	5	—	1	-50,0%	14	-17,6%
Soliqua [®]	9	—	—	9	—	—	—	—	—	9	—
Tofogliflozin	9	—	—	—	—	9	+28,6%	—	—	9	+28,6%
Autres	-1	—	—	-1	-133,3%	—	—	1	—	—	—
Total Diabète	2 554	651	-3,0%	1 653	-19,1%	250	-0,8%	756	+10,2%	3 310	-9,2%
Multaq [®]	177	22	-4,3%	154	+4,2%	1	+100,0%	4	—	181	+3,5%
Praluent [®]	74	19	+216,7%	53	+92,6%	2	—	2	—	76	+124,2%
Total Cardiovasculaire	251	41	+41,4%	207	+18,2%	3	+200,0%	6	+66,7%	257	+23,2%
Total Diabète & Cardiovasculaire	2 805	692	-1,1%	1 860	-16,1%	253	—	762	+10,4%	3 567	-7,5%
Lovenox [®]	817	500	-4,4%	29	-3,4%	45	-6,4%	243	+11,9%	817	-0,1%
Plavix [®]	765	78	-8,2%	—	-100,0%	159	-27,0%	528	+11,8%	765	-1,0%
Renavel [®] / Renvela [®]	494	37	-14,0%	416	+11,0%	19	+26,7%	22	+10,0%	494	+9,0%
Aprovel [®] / CoAprovel [®]	383	60	-9,1%	6	—	91	+45,9%	226	+7,6%	383	+11,0%
Dépakine [®]	221	81	+1,2%	—	—	6	—	134	+13,6%	221	+8,3%
Synvisc [®] / Synvisc-One [®]	206	17	—	158	+2,0%	8	+14,3%	23	—	206	+2,0%
Allegra [®]	102	6	+20,0%	—	—	96	-14,7%	—	—	102	-13,2%
Stilnox [®] / Ambien [®] / Myslee [®]	137	20	-9,1%	28	-30,8%	57	-8,3%	32	+11,1%	137	-10,8%
Tritace [®]	124	78	-2,5%	—	—	2	+50,0%	44	+4,5%	124	+0,8%
Targacid [®]	72	35	-10,3%	—	—	3	—	34	+3,0%	72	-4,0%
Lasix [®]	71	37	-2,6%	—	—	6	-58,3%	28	+7,4%	71	-7,8%
Autres	1 807	839	-3,4%	113	-27,9%	196	-3,7%	659	-2,4%	1 807	-5,1%
Total Produits de prescription établis	5 199	1 788	-4,2%	750	-1,9%	688	-8,4%	1 973	+5,8%	5 199	-0,9%
Génériques	910	388	-5,3%	69	-28,7%	64	+34,8%	389	-3,7%	910	-5,0%
Total Marchés Émergents - Médecine de Spécialités	513	—	—	—	—	—	—	513	+12,7%	—	—
Total Marchés Émergents - Diabètes & Cardiovasculaire	762	—	—	—	—	—	—	762	+10,4%	—	—
Médecine Générale et Marchés Émergents	7 384	2 176	-4,4%	819	-4,9%	752	-5,8%	3 637	+6,6%	—	—
Allergie, toux et rhume	669	166	+163,5%	242	+13,0%	91	+166,7%	170	+30,7%	669	+52,1%
Douleur	621	252	+33,9%	90	+13,0%	60	+625,0%	219	+32,9%	621	+40,8%
Santé digestive	468	161	+62,6%	94	+550,0%	28	+1300,0%	185	+13,7%	468	+69,4%
Compléments alimentaires	334	63	+23,5%	2	—	129	+65,3%	140	+41,3%	334	+45,0%
Santé Grand Public	2 504	714	+57,1%	641	+21,1%	344	+142,3%	805	+27,2%	2 504	+42,6%
Total Pharmacie	15 511	4 526	+5,7%	4 897	-0,6%	1 646	+11,3%	4 442	+9,7%	15 511	+5,3%

(a) Europe de l'Ouest et Europe de l'Est hors Eurasie (Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie).

(b) Japon, Corée du Sud, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

(c) Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est (sauf Eurasie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

C.3.1.5. Activité Vaccins Humains (Vaccins)

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires de l'activité **Vaccins** atteint 1 800 millions d'euros, soit une hausse de 26,6 % à données publiées et de 24,5 % tcc, reflétant la fin de la coentreprise Sanofi Pasteur MSD en Europe. À périmètre et changes constants, le chiffre d'affaires des Vaccins a enregistré une hausse de 16,5 %, principalement portée par les performances de la franchise Polio/Coqueluche/Hib dans toutes les zones géographiques. Aux États-Unis, le chiffre d'affaires des Vaccins a augmenté de 13,0 % tcc à 665 millions d'euros. Dans les Marchés Émergents, le chiffre d'affaires des Vaccins a enregistré une progression de 17,3 % tcc à 730 millions d'euros. En Europe, les ventes de Vaccins ont totalisé 235 millions d'euros, soit une hausse de 126,7 % tcc reflétant la fin de la coentreprise SPMSD. À périmètre et changes constants, les ventes de Vaccins en Europe ont progressé de 18,4 %.

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois)	30 juin 2016 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (Pentacel [®] , Pentaxim [®] , et Imovax [®] inclus)	901	627	+43,7%	+41,3%
Vaccins Méningite/Pneumonie (Menactra [®] inclus)	290	261	+11,1%	+8,8%
Vaccins pour voyageurs et autres maladies endémiques	219	184	+19,0%	+17,4%
Vaccins Rappels adultes (Adacel [®] inclus)	194	184	+5,4%	+4,3%
Vaccins contre la grippe (Vaxigrip [®] et Fluzone [®] inclus)	136	116	+17,2%	+14,7%
Dengvaxia [®]	18	20	-10,0%	-5,0%
Autres vaccins	42	30	+40,0%	+33,3%
Total Vaccins	1 800	1 422	+26,6%	+24,5%

Au 1^{er} semestre 2017, les **Vaccins Polio/Coqueluche/Hib** affichent un chiffre d'affaires de 901 millions d'euros soit une progression de 41,3 % tcc. À périmètre et changes constants, les ventes de la franchise ont progressé de 34,4 % en raison de la reprise de l'approvisionnement normal de Pentacel[®], du calendrier des commandes du *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC) de l'agence gouvernementale pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis, et de l'augmentation des livraisons de lots de Pentaxim[®] en Chine.

Le chiffre d'affaires des **Vaccins Méningite/Pneumonie**, a atteint 290 millions d'euros, soit une hausse de 8,8 % tcc, essentiellement du fait des ventes du produit **Menactra[®]** reflétant notamment l'évolution des commandes du CDC aux États-Unis, ainsi que l'augmentation des ventes en Australie à la suite d'une épidémie de méningite.

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires des **Vaccins pour voyageurs et autres vaccins contre les maladies endémiques** a progressé de 17,4 %, à 219 millions d'euros. À périmètre et changes constants, les ventes ont progressé de 3,8 %.

Au 1^{er} semestre 2017, les ventes de **Vaccins Rappels adultes** se sont établies à 194 millions d'euros, soit une hausse de 4,3 % tcc. À périmètre et changes constants, les ventes ont baissé de 13,9 % du fait de l'interruption des approvisionnements de Repevax[®] en Europe.

Les ventes de **Vaccins antigrippaux** ont progressé de 14,7 % tcc, à 136 millions d'euros notamment sous l'effet de l'augmentation des ventes au Brésil.

Au 1^{er} semestre 2017, les ventes de **Dengvaxia[®]** se sont établies à 18 millions d'euros, soit un recul de 5,0 % tcc, lié à la fin du programme public de vaccination mis en place aux Philippines début 2016.

Chiffre d'affaires de l'activité Vaccins au 1^{er} semestre 2017 par zone géographique

(en millions d'euros)	Europe ^(a)	Evolution TCC	Etats-Unis	Evolution TCC	Reste du monde ^(b)	Evolution TCC	Marchés Emergents ^(c)	Evolution TCC
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (Pentacel [®] , Pentaxim [®] , et Imovax [®] inclus)	140	+143,1%	219	+43,9%	83	+27,0%	459	+26,3%
Vaccins Méningite/Pneumonie (Menactra [®] inclus)	1	-66,7%	219	+5,4%	22	+162,5%	48	+2,2%
Vaccins Rappels adultes (Adacel [®] inclus)	46	+84,6%	121	-7,1%	13	—	14	-27,8%
Vaccins pour voyageurs et autres maladies endémiques	43	+175,0%	71	—	28	+21,7%	77	-1,3%
Vaccins contre la grippe (Vaxigrip [®] et Fluzone [®] inclus)	—	-100,0%	3	—	19	-5,0%	114	+20,7%
Dengvaxia [®]	—	—	—	—	—	—	18	-5,0%
Autres vaccins	5	+300,0%	32	+33,3%	5	—	—	-50,0%
Total Vaccins	235	+126,7%	665	+13,0%	170	+26,2%	730	+17,3%

(a) Europe de l'Ouest et Europe de l'Est hors Eurasie (Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie).

(b) Japon, Corée du Sud, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

(c) Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est (sauf Eurasie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

C.3.1.6. Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois)	30 juin 2016 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
États-Unis	5 562	5 356	+3,8%	+0,9%
Marchés Émergents ^(a)	5 172	4 599	+12,5%	+10,7%
<i>dont Asie (Asie du Sud incluse^(b))</i>	1 917	1 700	+12,8%	+12,6%
<i>dont Amérique latine</i>	1 405	1 146	+22,6%	+13,9%
<i>dont Afrique et Moyen-Orient</i>	1 172	1 170	+0,2%	+3,2%
<i>dont Eurasie^(c)</i>	610	515	+18,4%	+16,1%
Europe ^(d)	4 761	4 412	+7,9%	+8,6%
Reste du Monde ^(e)	1 816	1 559	+16,5%	+12,6%
<i>dont Japon</i>	1 001	850	+17,8%	+14,9%
<i>dont Corée du Sud</i>	211	170	+24,1%	+17,1%
Total chiffre d'affaires	17 311	15 926	+8,7%	+7,0%

(a) Monde hors États-Unis, Canada, Europe, Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

(b) Inde, Bangladesh et Sri Lanka. En 2016, l'Asie du Sud était intégrée à la zone Afrique, Moyen-Orient et Asie du Sud. Par conséquent, le chiffre d'affaires 2016 a été représenté afin de permettre la comparaison.

(c) Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie

(d) Europe de l'Ouest et Europe de l'Est hors Eurasie.

(e) Japon, Corée du Sud, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

Au 1^{er} semestre 2017, aux **États-Unis**, le chiffre d'affaires est en légère hausse (+0,9 % tcc) par rapport au 1^{er} semestre 2016 à 5 562 millions d'euros. Les solides performances de la franchise Médecine de spécialités (+19,8 % tcc, à 1 577 millions d'euros), Vaccins (+13,0 % tcc, à 665 millions d'euros), et Santé Grand Public (+21,1 % tcc ou +2,5 % pcc, à 641 millions d'euros), ont compensé le recul de 19,1 % de la franchise Diabète, à 1 653 millions d'euros.

Dans les **Marchés Émergents**, le chiffre d'affaires a atteint 5 172 millions d'euros, en hausse de 10,7 % tcc. La performance des Vaccins (+17,3 % tcc, à 730 millions d'euros), de la franchise Médecine de spécialités (+12,7 % tcc, à 513 millions d'euros), du Diabète (+10,2 % tcc, à 756 millions d'euros), et des Produits de prescription établis (+ 5,8 % tcc, à 1 973 millions d'euros), ont plus que compensé la baisse des produits Génériques (-3,7 % tcc, à 389 millions d'euros). En Asie, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2017 a atteint 1 917 millions d'euros, soit une progression de 12,6 % tcc sous l'effet de la performance de la Chine (+17,1 % pcc, à 1 147 millions d'euros). Le chiffre d'affaires d'Amérique latine a atteint 1 405 millions d'euros, soit une hausse de 13,9 % tcc, notamment soutenue par la performance de l'Argentine (+38,4 % tcc) et du Brésil (+11,1 % tcc). Au 1^{er} semestre 2017, dans la région Afrique et Moyen-Orient, le chiffre d'affaires a atteint 1 172 millions d'euros, soit une hausse de 3,2 % tcc, notamment soutenue par la performance enregistrée en Egypte (+39,3 % tcc) et de l'Afrique du Sud (+14,7 % tcc), qui ont compensé le recul des ventes en Arabie Saoudite (-31,6 % tcc), et au Maroc (-9,3 % tcc). Le chiffre d'affaires de la région Eurasie a

progressé de 16,1 % tcc, à 610 millions d'euros, notamment soutenu par la performance enregistrée en Turquie (+17,3 % tcc) et en Russie (+16,7 % tcc).

En Europe, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2017 a atteint 4 761 millions d'euros, soit une progression de 8,6% tcc ou 0,4 % à périmètre constant. Les performances de la franchises Médecine de spécialités (+10,9 % tcc), des Vaccins (+126,7 % tcc ou +18,4 % pcc) et de la Santé Grand Public (+57,1 % tcc, ou +1,6 % pcc), ont compensé le recul des ventes de Produits de prescription établis (-4,2 % tcc), du diabète (-3,0 % tcc) et des Produits Génériques (-5,3 % tcc).

Dans la zone Reste du monde, le chiffre d'affaires est en hausse de 12,6 % tcc à 1 816 millions d'euros. Au Japon, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2017 s'élève à 1 001 millions d'euros, soit une hausse de 14,9 % tcc, reflétant principalement l'acquisition de l'activité Santé Grand Public de BI. À périmètre constant les ventes au Japon sont en baisse 4,0 % en raison notamment de la concurrence des génériques de Plavix[®].

C.3.2. Autres revenus

Au 1^{er} semestre 2017, les autres revenus ont augmenté de 67,4 % à 519 millions d'euros (contre 310 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016). Cette hausse reflète l'augmentation des ventes de VaxServe, de produits n'appartenant pas à Sanofi, comptabilisées sur la ligne **Autres revenus** depuis 2016.

C.3.3. Marge brute

La marge brute ressort à 12 160 millions d'euros au 30 juin 2017 (70,2 % du chiffre d'affaires) contre 11 266 millions d'euros au 30 juin 2016 (70,7 % du chiffre d'affaires, soit une baisse de 0,5 point de pourcentage). Le montant au 30 juin 2017 comprend une charge de 176 millions d'euros résultant principalement des conséquences de l'acquisition des stocks de l'activité Santé Grand Public de BI.

Le taux de marge brute de l'activité Pharmacie rapporté au chiffre d'affaires augmente de 0,5 point de pourcentage à 72,8 %, reflétant principalement les performances de la GBU Médecine Générale & Marchés Émergents, notamment dans la zone Amérique latine, en Chine et plus globalement à une évolution positive des ventes. L'augmentation de la marge brute est également liée à la performance de la franchise Sclérose en plaques qui a partiellement compensé l'effet négatif de la baisse des ventes de la franchise diabète aux Etats-Unis.

Le taux de marge brute de l'activité Vaccins augmente de 2,6 points à 57,7 %.

C.3.4. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement (R&D) s'élèvent à 2 667 millions d'euros (contre 2 514 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016), et représentent 15,4 % du chiffre d'affaires contre 15,8 % au 1^{er} semestre 2016.

Ils affichent une augmentation de 153 millions d'euros (+6,1 %), dont 127 millions dans l'activité Pharmacie (+5,7 %), et 26 millions d'euros dans l'activité Vaccins (+9,7 %). Cette augmentation reflète, d'une part l'impact de l'intégration des produits Santé Grand Public de BI et des produits du portefeuille de SPMSD revenant à Sanofi, et d'autre part l'évolution des programmes de développement en oncologie (isatixumab, PD-1) et de sotagliflozin.

C.3.5. Frais commerciaux et généraux

Les frais commerciaux et généraux s'élèvent à 5 046 millions d'euros au 30 juin 2017 (29,1 % du chiffre d'affaires), contre 4 609 millions d'euros au 30 juin 2016 (28,9 % du chiffre d'affaires).

Les activités Pharmacie, et Vaccins génèrent des hausses de frais respectivement de 348 millions d'euros (+8,2 %), et 89 millions d'euros (+25,6 %). Cette augmentation reflète principalement les coûts de lancement de Dupixent[®], Kevzara[®] et Xyzal[®], les investissements marketing et commerciaux dans les pays émergents clés ainsi que dans l'activité vaccins en Europe.

C.3.6. Autres produits et charges d'exploitation

Au 1^{er} semestre 2017, les autres produits d'exploitation s'élèvent à 173 millions d'euros (contre 265 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016) et les autres charges d'exploitation sont de 71 millions d'euros (contre 195 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

Les autres produits d'exploitation incluent principalement au 1^{er} semestre 2017 les gains de cessions d'actifs (57 millions d'euros).

Le solde des autres produits et charges d'exploitation représente un produit net de 102 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 contre un produit net de 70 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, soit une variation positive des soldes de 32 millions d'euros.

C.3.7. Amortissements des incorporels

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles ressort à 990 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 877 millions d'euros au 30 juin 2016. Cette augmentation de 113 millions d'euros s'explique principalement par un accroissement de la charge d'amortissement (133 millions d'euros au 30 juin 2017) résultant des actifs incorporels constatés à l'issue de l'échange d'actifs réalisé avec BI au 1^{er} janvier 2017, sur la base d'une allocation provisoire du prix. Cette augmentation est partiellement compensée par des effets de cycle de vie des actifs reconnus lors des acquisitions Genzyme (458 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 431 millions d'euros au 30 juin 2016) et Aventis (204 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 276 millions d'euros au 30 juin 2016).

C.3.8. Dépréciations des incorporels

Au 30 juin 2017, cette ligne enregistre une perte de valeur de 12 millions d'euros sur actifs incorporels divers dans le secteur Pharmacie.

Au 1^{er} semestre 2016, la ligne enregistrait une perte de valeur de 52 millions d'euros liée (i) à la dépréciation de droits relatifs à plusieurs produits commercialisés dans le secteur Pharmacie (32 millions d'euros) et Vaccins (1 million d'euro) ; et (ii) à une perte de valeur nette de 19 millions d'euros relative à divers projets de recherche et développement dans les secteurs Pharmacie et Vaccins.

C.3.9. Ajustement de la juste valeur des compléments de prix

Les ajustements de juste valeur des compléments de prix principalement liés à des acquisitions, conformément à la norme comptable IFRS 3R, représentent une charge de 100 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017, contre une charge de 67 millions d'euros au 30 juin 2016.

Ces ajustements sont liés au complément de prix dû à Bayer résultant d'une transaction réalisée par Genzyme antérieurement à son acquisition (84 millions d'euros), ainsi qu'au complément de prix résultant du démantèlement de la coentreprise Sanofi Pasteur MSD (16 millions d'euros) (voir la note B.11. aux comptes semestriels consolidés condensés).

C.3.10. Coûts de restructuration et assimilés

Les coûts de restructuration et assimilés représentent une charge de 364 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (contre 627 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016). Au premier semestre 2017, les coûts de restructuration concernent principalement des dépréciations d'actifs industriels en Europe et aux Etats-Unis et des charges de personnel liées à des plans d'ajustement d'effectifs en Europe.

C.3.11. Autres gains et pertes, litiges

Au 1^{er} semestre 2017, la ligne **Autres gains et pertes, litiges** comprend les coûts de séparation liés au processus de désinvestissement de l'activité Génériques en Europe, avant effet d'impôts.

C.3.12. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel ressort à 3 076 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017, contre 2 590 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, en hausse de 18,8 %, reflétant à la fois la hausse de la marge brute et la baisse des coûts de restructuration, qui compensent la hausse des frais de recherche et développement et des frais commerciaux et généraux.

C.3.13. Charges et produits financiers

La charge financière nette s'élève à 123 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 191 millions d'euros au 30 juin 2016, soit une diminution de 68 millions d'euros.

Les frais financiers directement liés à la dette financière nette de la trésorerie et des équivalents (voir définition à la section C.5. ci-après) ont légèrement diminué à 110 millions d'euros contre 118 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016.

En outre, la variation de la charge financière nette s'explique principalement par :

- l'augmentation des plus-values de cession d'actifs financiers (52 millions d'euros, contre 19 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016), et
- la diminution des charges d'intérêts nettes liées aux régimes de retraite (47 millions d'euros, contre 58 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016)

C.3.14. Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence

Le résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence s'élève à 2 953 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 contre 2 399 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, en hausse de 23,1 %.

C.3.15. Charges d'impôts

Les charges d'impôts représentent 610 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 497 millions d'euros au 30 juin 2016, soit un taux effectif d'imposition sur le résultat net consolidé de 20,7 %, stable par rapport au 1^{er} semestre 2016. L'augmentation des charges d'impôts s'explique notamment par la hausse du résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence.

L'évolution des charges d'impôts est également liée aux effets d'impôts sur les amortissements et dépréciations des actifs incorporels, et sur les coûts de restructuration, respectivement 349 millions d'euros et 126 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 contre 323 millions d'euros et 210 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016.

Le taux effectif d'imposition sur le « Résultat net des activités »¹ est un indicateur alternatif de performance. Il est calculé sur le résultat opérationnel des activités avant quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants, diminué des produits et charges financiers. Sanofi considère que la présentation de cet indicateur alternatif, utilisé par la Direction, est également utile pour les investisseurs puisqu'il permet d'analyser le coût effectif d'imposition sur nos activités opérationnelles courantes. Il ne doit cependant pas se substituer au taux effectif d'imposition sur le résultat net consolidé. Le taux effectif d'imposition sur le « Résultat net des activités » ressort à 24,5 % au 1^{er} semestre 2017, contre 22,9 % au 1^{er} semestre 2016 et 23,3 % pour l'ensemble de l'année 2016.

C.3.16. Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence représente un produit de 38 millions d'euros au 30 juin 2017 contre un produit de 98 millions d'euros au 30 juin 2016.

Ce poste intègre notamment la quote-part de résultat de Regeneron qui inclut l'impact lié à l'amortissement de la réévaluation à la juste valeur des actifs incorporels de Regeneron à hauteur de la quote-part acquise.

C.3.17. Résultat net de l'ensemble consolidé hors activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 2 381 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 contre 2 000 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016.

C.3.18. Résultat net de l'activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée

En application d'IFRS 5, le résultat net de l'activité Santé animale est présenté sur la ligne **Résultat net de l'activité Santé animale échangée ou destinée à être échangée** pour les périodes comparatives de l'année 2016. Le 2 janvier 2017, Sanofi et Boehringer Ingelheim ont confirmé la finalisation de la transaction stratégique signée en juin 2016, consistant à échanger l'activité Santé animale de Sanofi (« Merial ») contre l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim (BI) dans la plupart des pays². Ainsi, au 1^{er} semestre 2017, cette ligne correspond au gain de cession de l'activité Santé animale d'un montant de 4 421 millions d'euros net d'impôts, et avant impact des ajustements de prix et des transferts d'activités ultérieurs.

C.3.19. Résultat net de l'ensemble consolidé

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 6 802 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 contre 2 286 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016.

¹ Voir définition en annexe à la section F.

² La transaction au Mexique devrait être finalisée courant 2017.

C.3.20. Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants

La part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants ressort à 64 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 41 millions d'euros au 30 juin 2016. Elle intègre essentiellement la quote-part de bénéfice avant impôts, versée à BMS, qui provient des territoires gérés par Sanofi (43 millions d'euros, contre 44 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016) et dont la baisse est directement liée à la concurrence des génériques du clopidogrel (principe actif du Plavix[®]) et de l'irbesartan (principe actif d'Aprovel[®]) en Europe.

C.3.21. Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi

Le résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi s'élève à 6 738 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 contre 2 245 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016.

Le résultat de base par action s'établit à 5,35 euros, contre 1,74 euro au 1^{er} semestre 2016, sur la base d'un nombre moyen d'actions en circulation de 1 260,3 millions, contre 1 287,6 millions au 1^{er} semestre 2016. Le résultat dilué par action s'établit à 5,30 euros, contre 1,73 euro au 1^{er} semestre 2016, tenant compte d'un nombre moyen d'actions après dilution de 1 270,6 millions, contre 1 296,6 millions au 1^{er} semestre 2016.

C.3.22. Résultats Sectoriels

1/ Résultat opérationnel des activités

Le résultat opérationnel des activités (voir la définition note B.20.1. aux comptes semestriels consolidés condensés) s'élève à 4 741 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 contre 4 216 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, en hausse de 12,5 %. Il représente 27,4 % du chiffre d'affaires, contre 26,5 % au 1^{er} semestre 2016.

Les résultats opérationnels des activités aux premiers semestres 2017 et 2016 sont présentés ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois)	30 juin 2016 (6 mois)	Evolution
Activité Pharmacie	4 454	4 080	+9,2%
Activité Vaccins	309	175	+76,6%
Activité Autres	(22)	(39)	-43,6%
Résultat opérationnel des activités	4 741	4 216	+12,5%

Les résultats sectoriels des premiers semestres des années 2017 et 2016, et de l'année 2016, sont présentés ci-dessous.

Premier semestre 2017

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois)			
	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
Chiffres d'affaires	15 511	1 800	—	17 311
Autres revenus	149	370	—	519
Coût des ventes	(4 363)	(1 131)	—	(5 494)
Frais de recherche et développement	(2 373)	(294)	—	(2 667)
Frais commerciaux et généraux	(4 609)	(437)	—	(5 046)
Autres produits et charges d'exploitation	122	2	(22)	102
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	82	(1)	—	81
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(65)	—	—	(65)
Résultat opérationnel des activités	4 454	309	(22)	4 741

Premier semestre 2016

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)			
	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
Chiffres d'affaires	14 504	1 422	—	15 926
Autres revenus	122	188	—	310
Coût des ventes	(4 143)	(827)	—	(4 970)
Frais de recherche et développement	(2 246)	(268)	—	(2 514)
Frais commerciaux et généraux	(4 261)	(348)	—	(4 609)
Autres produits et charges d'exploitation	110	(1)	(39)	70
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	44	9	—	53
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(50)	—	—	(50)
Résultat opérationnel des activités	4 080	175	(39)	4 216

Exercice 2016

(en millions d'euros)	31 décembre 2016 (12 mois)			
	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
Chiffres d'affaires	29 244	4 577	—	33 821
Autres revenus	274	613	—	887
Coût des ventes	(8 349)	(2 353)	—	(10 702)
Frais de recherche et développement	(4 618)	(554)	—	(5 172)
Frais commerciaux et généraux	(8 743)	(743)	—	(9 486)
Autres produits et charges d'exploitation	(1)	(14)	(112)	(127)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	129	48	—	177
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(112)	(1)	—	(113)
Résultat opérationnel des activités	7 824	1 573	(112)	9 285

Les résultats opérationnels des activités Pharmacie et Vaccins sont présentés ci-dessous.

Résultat opérationnel de l'activité Pharmacie aux premiers semestres 2017 et 2016

(en millions d'euros)	30 juin 2017		30 juin 2016		Évolution
	(6 mois)	en % des ventes	(6 mois)	en % des ventes	
Chiffres d'affaires	15 511	100,0%	14 504	100,0%	+6,9%
Autres revenus	149	1,0%	122	0,8%	+22,1%
Coût des ventes	(4 363)	(28,1)%	(4 143)	(28,6)%	+5,3%
Marge brute	11 297	72,8%	10 483	72,3%	+7,8%
Frais de recherche et développement	(2 373)	(15,3)%	(2 246)	(15,5)%	+5,7%
Frais commerciaux et généraux	(4 609)	(29,7)%	(4 261)	(29,4)%	+8,2%
Autres produits et charges d'exploitation	122		110		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	82		44		
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(65)		(50)		
Résultat opérationnel de l'activité	4 454	28,7%	4 080	28,1%	+9,2%

Résultat opérationnel de l'activité Vaccins aux premiers semestres 2017 et 2016

(en millions d'euros)	30 juin 2017 (6 mois)	en % des ventes	30 juin 2016 (6 mois)	en % des ventes	Évolution
Chiffres d'affaires	1 800	100%	1 422	100,0%	+26,6 %
Autres revenus	370	20,6%	188	13,2%	+96,8 %
Coût des ventes	(1 131)	(62,8)%	(827)	(58,2)%	+36,8 %
Marge brute	1 039	57,7%	783	55,1%	+32,7 %
Frais de recherche et développement	(294)	(16,3)%	(268)	(18,8)%	+9,7 %
Frais commerciaux et généraux	(437)	(24,3)%	(348)	(24,5)%	+25,6 %
Autres produits et charges d'exploitation	2		(1)		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(1)		9		
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	—		—		
Résultat opérationnel de l'activité	309	17,2%	175	12,3%	+76,6 %

2/ Résultat net des activités

Le « Résultat net des activités » est un indicateur alternatif de performance utilisé pour mesurer la performance opérationnelle de l'entreprise. Pour la définition du « Résultat net des activités » et la réconciliation avec le **Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi**, voir les sections « C.2.3. Résultat net des activités » et « F/ Annexe – Définition des données financières ».

Le « Résultat net des activités » au 1^{er} semestre 2017 atteint 3 491 millions d'euros, en hausse de 2,6 % par rapport au 1^{er} semestre 2016 (3 402 millions d'euros, dont 299 millions d'euros de résultat net des activités de la Santé animale). Le résultat net des activités hors Santé animale s'élève à 3 491 millions d'euros, contre 3 103 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016. Il représente 20,2 % du chiffre d'affaires contre 19,5 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2016.

3/ Bénéfice net par action des activités

Sanofi présente également un Bénéfice net par action des activités (BNPA des activités). Ce dernier est un indicateur alternatif de performance que Sanofi définit comme le « Résultat net des activités » divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

Le BNPA des activités s'établit à 2,77 euros au 1^{er} semestre 2017, contre 2,64 euros au 1^{er} semestre 2016, en hausse de 4,9 %, sur la base d'un nombre moyen d'actions en circulation de 1 260,3 millions au 1^{er} semestre 2017 contre 1 287,6 millions au 1^{er} semestre 2016.

C.4. FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Tableau synthétique des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2017 (6 mois)	Au 30 juin 2016 (6 mois)	Au 31 décembre 2016 (12 mois)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 556	2 539	7 838
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ^(a)	(1 062)	(1 414)	(2 511)
Flux de trésorerie nets liés à l'opération d'échange de l'activité Santé animale contre l'activité Santé Grand Public de BI	4 349	–	–
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(5 192)	(4 094)	(4 101)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change	(47)	(103)	(101)
Variation nette de la trésorerie	604	(3 072)	1 125

(a) L'opération d'échange de l'activité Santé animale contre l'activité Santé Grand Public de BI ayant donné lieu essentiellement au paiement d'une soulte de 4 207 millions d'euros, l'ensemble des flux de trésorerie du premier semestre 2017 liés à cette opération a été présenté sur la ligne « Flux de trésorerie nets liés à l'opération d'échange de l'activité Santé animale contre l'activité Santé Grand Public de BI ».

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 2 556 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 contre 2 539 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016.

Au 30 juin 2017, la marge brute d'autofinancement atteint 3 832 millions d'euros contre 2 849 millions d'euros au 30 juin 2016. Le besoin en fonds de roulement augmente de 1 276 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017, contre une augmentation de 310 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, résultant principalement de la variation des autres actifs courants, actifs financiers courants et autres passifs courants (1 034 millions d'euros).

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement représentent un décaissement net de 1 062 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 contre un décaissement net de 1 414 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 998 millions d'euros (contre 1 200 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016). Les acquisitions d'immobilisations corporelles (638 millions d'euros) correspondent essentiellement aux investissements réalisés dans le secteur de la Pharmacie pour 393 millions d'euros, principalement dans le domaine industriel (290 millions d'euros). Le secteur des Vaccins contribue aux acquisitions d'immobilisations corporelles du semestre à hauteur de 142 millions d'euros. Les acquisitions d'immobilisations incorporelles (360 millions d'euros contre 612 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016) correspondent principalement aux paiements contractuels relatifs à des droits incorporels essentiellement liés à des accords de licence ou de collaboration.

Les investissements financiers au 1^{er} semestre 2017 s'élèvent à 486 millions d'euros nets de la trésorerie des sociétés acquises, dettes et engagements inclus, contre 468 millions au 1^{er} semestre 2016. Au 1^{er} semestre 2017, ils portent principalement sur l'achat du portefeuille vaccins de SPMSD (152 millions d'euros), l'achat de titres de Regeneron (87 millions d'euros), le complément de prix payé à Bayer lié à l'acquisition de Genzyme (84 millions d'euros) et la contribution au capital de Onduo (56 millions d'euros).

Les produits de cessions nets d'impôts (440 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017) sont notamment liés à la cession de produits Santé Grand Public à Ipsen (83 millions d'euros), et à la cession des titres SPMSD (127 millions d'euros). Au 1^{er} semestre 2016, les produits de cession nets d'impôts s'élevaient à 264 millions d'euros et concernaient la cession de la participation Nichi-Iko Pharmaceutical Co., Inc. ainsi que la cession des droits relatifs au produit Oenobiol®.

Les flux de trésorerie nets liés à l'opération d'échange de l'activité Santé animale contre l'activité Santé Grand Public de BI, comprennent au 30 juin 2017, le règlement d'une soulte en faveur de Sanofi de 4 207 millions d'euros, ainsi que le remboursement des comptes intragroupe des entités Merial pour 967 millions d'euros, le paiement d'une partie de l'impôt sur la plus-value de cession à hauteur de 934 millions d'euros et la trésorerie des filiales acquises de BI. Le prix de cession global de l'activité Santé animale à BI s'élève à 10 320 millions d'euros (voir note B.21. aux comptes semestriels consolidés condensés) et le prix d'acquisition de l'activité Santé Grand Public de BI s'élève à 6 271 millions d'euros (voir note B.1. aux comptes semestriels consolidés condensés).

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement présentent un solde négatif de 5 192 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 contre un solde négatif de 4 094 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016. Au 1^{er} semestre 2017, ils intègrent notamment le versement de dividendes aux actionnaires de Sanofi pour 3 710 millions d'euros (contre 3 759 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016), des mouvements sur le capital de

Sanofi (achats d'actions propres nets des augmentations de capital) pour 1 601 millions d'euros (contre 1 387 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

La variation nette de la trésorerie à l'actif du bilan au cours du 1^{er} semestre 2017 correspond à une augmentation de 604 millions d'euros contre une diminution de 3 072 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016.

C.5. BILAN CONSOLIDÉ

Au 30 juin 2017, le total du bilan s'élève à 101 870 millions d'euros contre 104 672 millions d'euros au 31 décembre 2016, en baisse de 2 802 millions d'euros.

La dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de Sanofi, s'établit à 7 463 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 8 206 millions d'euros au 31 décembre 2016. Sanofi estime que la revue de cet indicateur alternatif de performance par la Direction est utile pour suivre le niveau global de liquidités et des ressources en capital. Il est défini comme la somme de la dette financière (court terme et long terme) et des instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette, diminuée du montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la trésorerie et aux équivalents de trésorerie.

Sanofi utilise également le ratio d'endettement, indicateur alternatif de performance, considéré pertinent pour évaluer le risque lié au financement. Ce ratio de la « dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie » sur le total des capitaux propres passe de 14,2 % au 31 décembre 2016 à 12,9 % au 30 juin 2017. L'endettement financier de Sanofi au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016 est détaillé dans la note B.9. aux comptes semestriels consolidés condensés.

Sanofi estime que les flux futurs de trésorerie liés aux activités opérationnelles seront suffisants pour rembourser sa dette. Les financements en place au 30 juin 2017, au niveau de la Société Sanofi, ne sont pas subordonnés au respect de ratios financiers et ne comportent ni clause d'indexation des marges ni commission en fonction du *rating*.

Les autres principales évolutions du bilan sont résumées ci-dessous.

Le total des **capitaux propres** s'établit à 57 792 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 57 724 millions d'euros au 31 décembre 2016. Cette variation nette reflète principalement :

- en augmentation, le résultat net consolidé du 1^{er} semestre 2017 (6 738 millions d'euros) ; et
- en réduction, les dividendes versés aux actionnaires pour (3 710 millions d'euros), la variation des écarts de conversion (2 011 millions d'euros, essentiellement sur le dollar), et les rachats d'actions (1 697 millions d'euros).

Au 30 juin 2017, Sanofi détenait 5,0 millions de ses propres actions inscrites en diminution des capitaux propres, représentant 0,40 % du capital.

Les postes **Écarts d'acquisition** et **Autres actifs incorporels** (54 813 millions d'euros) augmentent de 3 647 millions d'euros, variation qui s'explique principalement par :

- en augmentation, les mouvements liés à l'acquisition de la Santé Grand Publique de BI (2 123 millions d'euros d'écarts d'acquisition et 3 985 millions d'euros d'autres actifs incorporels) ; et
- en diminution, les amortissements et dépréciations de la période (1 082 millions d'euros), et la variation des écarts de conversion (1 884 millions d'euros, essentiellement sur le dollar)

Le poste **Participations dans les sociétés mises en équivalence** (2 841 millions d'euros) diminue de 49 millions d'euros.

Les **Autres actifs non courants** (2 928 millions d'euros) sont en augmentation de 108 millions d'euros. Les variations de l'exercice comprennent principalement l'appréciation des titres d'Alnylam (373 millions d'euros).

Les **impôts différés actifs nets** (2 428 millions d'euros au 30 juin 2017, contre 2 377 millions d'euros au 31 décembre 2016) affichent une augmentation de 51 millions d'euros.

Les **Provisions et autres passifs non courants** (8 412 millions d'euros) diminuent de 422 millions d'euros, notamment du fait de l'incidence des engagements nets des actifs de régimes de retraites à prestations définies pour un montant de 282 millions d'euros.

Les **passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants** (1 521 millions d'euros) sont en diminution de 55 millions d'euros. Ils varient principalement avec l'effet d'un complément de prix envers Bayer résultant d'une transaction réalisée par Genzyme antérieurement à son acquisition.

D/ Facteurs de risques et transactions entre parties liées

D.1. FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques auxquels Sanofi est exposé figurent dans le document de référence 2016 de Sanofi déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 3 mars 2017 sous le numéro D.17-0124. La nature de ces risques n'a pas connu d'évolution significative au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2017. Ces risques sont susceptibles de survenir au second semestre de l'exercice 2017 ou durant les exercices ultérieurs.

D.2. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principales parties liées sont définies à la note D.33. aux états financiers consolidés du document de référence 2016¹, page 293.

La note B.5. aux comptes semestriels consolidés condensés présente les principales transactions et les soldes du 1^{er} semestre 2017 avec des sociétés consolidées par mise en équivalence, considérées comme des parties liées.

Aucune opération n'a été conclue avec un membre des organes de direction au cours du 1^{er} semestre 2017.

Les relations à caractère financier avec les principaux actionnaires présentent le caractère d'opérations courantes et sont non significatives sur le 1^{er} semestre 2017.

E/ Perspectives

A taux de change constants, Sanofi anticipe que l'évolution du bénéfice net des activités² par action (BNPA des activités) en 2017 sera globalement stable par rapport à 2016, sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet des changes sur le BNPA des activités 2017 est estimé à environ +1% en appliquant les taux moyens de juin 2017 au reste de l'année. Sanofi relève donc ses perspectives d'évolution du BNPA des activités, précédemment annoncées de stable à -3 % par rapport à 2016.

Pour l'ensemble de l'année 2016, le résultat net des activités² s'élevait à 7 308 millions d'euros soit 5,68 euros par action.

Ces perspectives ont été élaborées selon des méthodes comptables conformes à celles suivies pour l'établissement des informations historiques de Sanofi. Elles ont été établies sur la base d'hypothèses définies par la Société et ses filiales, notamment concernant les éléments suivants :

- la croissance des marchés nationaux dans lesquels Sanofi est présent ;
- le niveau du remboursement des soins de santé, ainsi que les réformes portant sur la réglementation des prix et les autres mesures gouvernementales relatives à l'industrie pharmaceutique ;
- l'évolution de la concurrence en termes de produits innovants et en termes d'introduction de produits génériques;
- le respect des droits de propriété intellectuelle de Sanofi ;
- l'avancement des programmes de recherche et développement ;
- l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution ;
- l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt ;
- et le nombre moyen d'actions en circulation.

Certaines de ces informations, hypothèses et estimations, émanent ou reposent, entièrement ou en partie, sur des appréciations et des décisions de la direction de Sanofi, qui pourraient évoluer ou être modifiées dans le futur.

¹ Ce document est disponible sur le site internet www.sanofi.com.

² Voir définition en annexe à la section F.

Avertissement sur les prévisions et les informations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives (au sens du US Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives.

Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et/ou à obtenir les autorisations réglementaires, les risques associés à la propriété intellectuelle et les litiges en cours ou futurs y relatifs ainsi que leur issue, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, le nombre moyens d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « 3.1.8. Facteurs de risque »¹ et « Déclarations prospectives » du document de référence 2016 de Sanofi qui a été déposé auprès de l'AMF, ainsi que dans les rubriques « Risk Factors »² et « Cautionary Statement Regarding Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2016 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Une mise à jour des litiges figure dans la note « B.14. Litiges et arbitrages » de l'information financière semestrielle consolidée au 30 juin 2017, à la section « A.3.2. Litiges et arbitrages » et à la section « D. Facteurs de risques et transactions entre parties liées » respectivement en pages 40 et 64 du rapport semestriel d'activité.

Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

F/ Annexe – Définition des données financières

F.1. CHIFFRE D'AFFAIRES À PÉRIMÈTRE ET CHANGES CONSTANTS

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à changes constants ou, à **taux de change constants (TCC)**, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice considéré sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à **périmètre constant**, cela signifie que l'effet des changements de périmètre est corrigé en retraitant les ventes de l'exercice antérieur de la manière suivante :

- en ajoutant la partie des ventes provenant de l'entité ou des droits acquis pour une période identique à la période pendant laquelle ils ont été détenus sur l'exercice en cours ; cette portion des ventes est calculée sur la base des données historiques communiquées par le cédant ;
- de même, lorsqu'une entité ou des droits sur un produit sont cédés, les ventes pour la partie en question sur l'exercice antérieur sont éliminées ;

¹ Voir pages 164 à 183 du document de référence 2016 ; ce document est disponible sur le site internet www.sanofi.com.

² Voir pages 4 à 18 de l'Annual report on Form 20-F 2016 ; ce document est disponible sur le site internet www.sanofi.com.

- et lors d'un changement de méthode de consolidation, l'exercice antérieur est retraité selon la méthode de consolidation retenue pour l'exercice en cours.

F.2. RÉSULTAT DES ACTIVITÉS

F.2.1. Résultat opérationnel des activités

Le résultat sectoriel de Sanofi est le « Résultat opérationnel des activités ». Cet indicateur est utilisé en interne par le principal décideur opérationnel pour évaluer la performance de chaque secteur opérationnel et décider de l'allocation des ressources. La définition de cet indicateur ainsi que le tableau de réconciliation entre le « Résultat opérationnel des activités » et le **Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence**, sont présentés à la note B.20.1. aux comptes semestriels consolidés condensés.

F.2.2. Résultat net des activités

Sanofi estime que la compréhension par les investisseurs de sa performance opérationnelle est facilitée par la présentation du « Résultat net des activités ». Cet indicateur alternatif de performance est déterminé à partir du « Résultat opérationnel des activités » duquel sont déduites les charges financières nettes et la charge d'impôts liée à ce résultat. Pour l'année 2016 et les exercices comparatifs, le « Résultat net des activités » comprend le « Résultat net des activités hors Santé animale » déterminé comme décrit ci-dessus et le « Résultat net de l'activité Santé animale » déterminé selon des bases similaires et comparables.

Sanofi présente également un Bénéfice net par action des activités (BNPA des activités). Ce dernier est un indicateur alternatif de performance que Sanofi définit comme le résultat net des activités divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

Le « Résultat net des activités » correspond au **Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi** (conforme au référentiel IFRS) avant :

- amortissement et dépréciation des actifs incorporels (hors logiciels et autres droits de nature industrielle ou opérationnelle) ;
- ajustement de la juste valeur des compléments de prix relatifs aux regroupements d'entreprises ou à des cessions ;
- autres impacts résultant des conséquences des acquisitions (y compris les impacts concernant les sociétés mises en équivalence) ;
- coûts de restructuration et assimilés¹ ;
- autres gains et pertes (y compris plus ou moins-values de cessions majeures d'immobilisations²) ;
- autres coûts ou provisions sur litiges² ;
- effets d'impôts sur les éléments ci-dessus ;
- impacts des litiges fiscaux majeurs ;
- impôt sur la distribution de dividendes (3 %) aux Actionnaires de Sanofi ;
- éléments de l'activité Santé animale non inclus dans le résultat net des activités³ ;
- la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants sur les éléments ci-dessus ; et
- dépréciation des titres de la société Alnylam pour 2016 reflétant la baisse de la valeur de marché des titres à la date de clôture, par rapport au coût historique, constatée pour l'essentiel lors de la décision d'Alnylam de mettre un terme au programme de développement de revusiran le 5 octobre 2016.

En outre, le résultat net des activités comprend la quote-part du résultat net des activités de Sanofi Pasteur MSD à compter de la date d'annonce par Sanofi et MSD de leur intention de mettre un terme à leur coentreprise.

¹ Présentés sur la ligne du compte de résultat consolidé **Coûts de restructuration et assimilés**.

² Présentés sur la ligne du compte de résultat consolidé **Autres gains et pertes, litiges**.

³ Impact de l'arrêt des amortissements et dépréciations d'actifs corporels à partir de la date d'application d'IFRS 5 (Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées) comprises dans le résultat net de l'activité, amortissements et dépréciations des actifs incorporels comptabilisés jusqu'à la date d'application d'IFRS 5 et coûts directement liés à l'opération de cession ainsi que les effets d'impôts des éléments précités.

Les principaux éléments de réconciliation entre le résultat net des activités et le **Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi** sont liés aux effets comptables des acquisitions et des regroupements d'entreprises, en particulier à l'amortissement et à la dépréciation des actifs incorporels (hors logiciels et autres droits de nature industrielle ou opérationnelle). Sanofi estime que l'exclusion de ces effets ne générant pas de flux de trésorerie permet aux investisseurs de mieux comprendre sa performance économique sous-jacente, les différentes charges exclues traduisent davantage une décision d'acquiescer les activités concernées qu'une performance opérationnelle.

Les effets comptables des acquisitions et des regroupements d'entreprises sur le résultat net sont principalement liés aux éléments suivants :

- dotations aux amortissements et pertes nettes de valeurs liées aux actifs incorporels (hors logiciels et autres droits de nature industrielle ou opérationnelle), nettes d'impôts et des intérêts non contrôlants ;
- et les coûts des ventes incrémentaux résultant de l'écoulement des stocks acquis évalués à leur juste valeur, nettes d'impôts.

Sous réserve des restrictions indiquées ci-dessous, Sanofi pense que la présentation du résultat net des activités améliore la comparabilité de sa performance opérationnelle, pour les raisons suivantes :

- l'élimination des charges liées aux effets comptables des acquisitions et de regroupements d'entreprises (en particulier amortissement et dépréciation des actifs incorporels à durée de vie limitée, hors logiciels et autres droits de nature industrielle ou opérationnelle) facilite la comparaison de sa performance opérationnelle avec celle de ses pairs du secteur pharmaceutique qui inscrivent de tels actifs incorporels (principalement des brevets et des marques commerciales) à de faibles valeurs comptables, soit parce qu'ils résultent d'activités internes de recherche et développement qui ont déjà été passées en charge au cours de périodes précédentes, soit parce qu'ils ont été acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises comptabilisés en utilisant la méthode de la mise en commun d'intérêts permise autrefois par les règles américaines ;
- l'élimination d'éléments ciblés, tels que les coûts des ventes incrémentaux résultant de l'écoulement des stocks acquis évalués à leur juste valeur à la suite d'acquisitions par regroupement d'entreprises, les gains et pertes majeurs sur cessions, ainsi que les coûts et provisions relatifs à des litiges importants, facilite la comparaison d'une période à l'autre ;
- et l'élimination des coûts de restructuration et assimilés améliore la comparabilité, car ces coûts sont engagés dans le cadre de processus de réorganisation et transformation afin d'optimiser les activités de l'entreprise.

Sanofi rappelle toutefois aux investisseurs que le résultat net des activités ne devrait pas être examiné séparément, ni à la place du **Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi** conforme aux normes IFRS. De plus, l'entreprise encourage vivement les investisseurs et les investisseurs potentiels à ne pas se fier à une seule mesure financière, mais à examiner attentivement et dans leur intégralité les états financiers consolidés du présent rapport (y compris les notes annexes).

Compte tenu des limites significatives mentionnées ci-dessus, le résultat net des activités ne doit être utilisé qu'en complément des informations financières présentées selon les normes IFRS et Sanofi veille à ce que ses rapports contiennent suffisamment d'informations pour permettre aux lecteurs de comprendre pleinement tous les ajustements apportés au résultat net des activités.

Le résultat net des activités étant un indicateur alternatif de performance, il ne peut être directement comparé aux mesures financières des autres sociétés qui utilisent le même indicateur alternatif de performance ou un indicateur semblable.

G/ Annexe – Portefeuille de recherche & développement

N : Nouvelle entité moléculaire

R : Etude d'enregistrement

- Immunologie et inflammation
- Sclérose en plaques, neurologie, ophtalmologie
- Oncologie
- Maladies rares
- Diabète
- Cardiovasculaire & métabolisme
- Maladies infectieuses
- Vaccins

Soumission

Dupilumab Anticorps monoclonal anti-IL4R α Dermatite atopique, UE	Dengvaxia ^{®(1)} Vaccin contre la dengue modérée à sévère
N SAR342434 insuline lispro Diabète de type 1 et 2	PR5i DTP-HepB-Polio-Hib Vaccin pédiatrique hexavalent, États-Unis

(1) Approuvé dans 18 pays

Phase 3

dupilumab Anticorps monoclonal anti-IL4R α Asthme, polypose nasale	N sotagliflozine Inhibiteur oral du SGLT-1&2 Diabète de type 1 et 2
N isatuximab Anticorps monoclonal anti-CD38 nu Myélome multiple récidivant et réfractaire	Clostridium difficile Vaccin toxoïde
N SAR439684 Inhibiteur PD-1 Cancer du poumon non à petites cellules (1 ^{er} ligne)	VaxiGrip [®] QIV IM Vaccin anti grippal inactivé quadrivalent (6-35 mois)
N patisiran Inhibiteur siRNA ciblant la TTR Amylose héréditaire liée à la transthyrétine	Vaccin pédiatrique pentavalent DTP-Polio-Hib Japon
N GZ402666 neoGAA Maladie de Pompe	Men Quad TT Vaccin méningococcique ACYW conjugué de 2 ^{er} génération
N fitusiran siRNA ciblant l'antithrombine Hémophilie	

Phase 2

dupilumab Anticorps monoclonal anti-IL4Rα Œsophagite éosinophilique	N efpeglenatide Agoniste des récepteurs du GLP-1 à longue durée d'action Diabète de type 2	Rabies VRVg Vaccin antirabique cultivé sur cellules Vero purifiées
N SAR156597 Anticorps monoclonal IL4/IL13 bi-spécifique Fibrose pulmonaire idiopathique, Sclérodémie systémique	N SAR425899 Agoniste double des récepteurs du GLP-1 / GCG Diabète de type 2	Tuberculose Vaccin recombinant sous-unitaire
N GZ389988 TRKA antagoniste Ostéoarthrite	R SAR439684 Inhibiteur PD-1 Carcinome cutané à cellules squameuses en phase avancée	Fluzone® QIV HD Vaccin anti grippal inactivé quadrivalent - Haute-dose
N SAR100842 Antagoniste des récepteurs LPA-1 Sclérodémie systémique	SAR439684 Inhibiteur PD-1 Carcinome basocellulaire en phase avancée	Adacel+ Rappel Tdap
sarilumab Anticorps monoclonal anti-IL-6R Uvéite	isatuximab Anticorps monoclonal anti-CD38 nu Leucémie lymphoblastique aiguë	Shan 6 DTP-HepB-Polio-Hib Vaccin pédiatrique hexavalent
N SAR422459 Thérapie génique ABCA4 Maladie de Stargardt	N SAR566658 Anticorps monoclonal anti-CA6 chargé en maytansin Tumeurs solides	HIV Prévention des infections HIV chez l'adulte à risque
N - R olipudase alfa Déficiência en rhASM Déficiência en sphingomyélinase acide ⁽¹⁾	N SAR439152 Inhibiteur de la myosine Cardiomyopathie hypertrophique	SP0232⁽²⁾ Anticorps monoclonal Virus respiratoire syncytial
N veglustat Inhibiteur GCS oral Maladie de Gaucher associée à un syndrome parkinsonien, Maladie de Gaucher Type 3, Maladie de Fabry	N - R Combinaison ferroquine / OZ439 Antimalarial	

(1) Egalement connu sous le nom de maladie de Niemann-Pick type B

(2) Egalement connu sous le nom MED18897

Phase 1

N SAR440340 Anticorps monoclonal anti-IL33 Asthme & BPCO	N SAR408701 Anticorps monoclonal anti-CEACAM5 chargé en maytansin Tumeurs solides	N SAR440181⁽¹⁾ DCM1 Activation de la myosine Indication cardiovasculaire
N SAR439794 agoniste TLR4 Allergie aux arachides	N SAR428926 Anticorps monoclonal anti-LAMP1 chargé en maytansin Cancer	N SAR247799 Agoniste des récepteurs S1P1 Indication cardiovasculaire
N GZ402668 GLD52 (anticorps monoclonal anti-CD52) Sclérose en plaques récurrente	N SAR439459 Anticorps monoclonal anti-TGFβ Mélanome métastatique	N SAR407899 rho kinase Angine microvasculaire
N UshStat® Thérapie génique myosine 7A Maladie d'Usher type 1B	N SAR438335 Agoniste double des récepteurs du GLP-1 / GIP Diabète de type 2	Herpes Simplex Virus Type 2 Vaccin HSV-2
N SAR228810 Anticorps monoclonal anti proto-fibrillaire AB Maladie d'Alzheimer	N SAR341402 Insuline à action rapide Diabète	Zika Vaccin Zika inactivé
		Virus respiratoire syncytial Nourrissons

(1) Egalement connu sous le nom MYK491

3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Période du 1er janvier au 30 juin 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Sanofi, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 juillet 2017

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Stéphane Basset

Philippe Vogt

Nicolas Pfeuty

4 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant aux pages 38 et suivantes présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Paris, le 31 juillet 2017

Olivier Brandicourt

Directeur Général

Crédit photo (Couverture): © Cecilie_Arcurs / iStockphoto.com